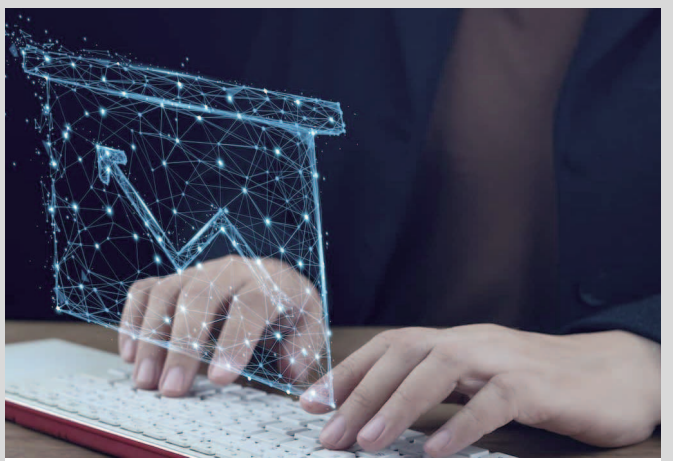


GOUVERNANCE DES DONNÉES

UN LEVIER STRATÉGIQUE

Page 4

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8415 MERCREDI 11 FEVRIER 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

48e SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

Attaf à Addis- Abeba

Page 3

GREFFE D'ORGANES

LA LOI, LA FOI ET LA VIE

La transplantation d'organes humains est un acte de solidarité, une responsabilité collective et une traduction concrète du droit fondamental à la vie. C'est ce qu'a affirmé, hier, Azouz Nasri, le président du Conseil de la nation, à l'ouverture des travaux de la journée parlementaire consacrée à la greffe d'organes humains en Algérie. Page 3



FORMATION PROFESSIONNELLE

A l'ère de la cybersécurité

Page 6

SALON MECHANICA ALGERIA

Vitrine de la nouvelle industrie

Page 5

FOOTBALL

Création de la Fédération de la RASD

Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

GREFFE D'ORGANES

La loi, la foi et la vie

La transplantation d'organes humains est un acte de solidarité, une responsabilité collective et une traduction concrète du droit fondamental à la vie.

C'est ce qu'a affirmé, hier, Azouz Nasri, le président du Conseil de la nation, à l'ouverture des travaux de la journée parlementaire consacrée à la greffe d'organes humains en Algérie,
M. Nasri a, d'emblée, relevé la portée stratégique de ce dossier, qui se situe « au croisement du droit à la vie, de la dignité humaine, de la référence religieuse et de la responsabilité sociale de l'Etat ». Il a rappelé que l'inscription de cette thématique à l'agenda parlementaire répond à une exigence de fond, celle de bâtir une vision globale, rationnelle et encadrée de la transplantation d'organes en Algérie.
Le président de la Chambre haute du Parlement a tenu à souligner l'importance d'un cadre juridique strict, fondé sur « le consentement libre et éclairé, la traçabilité médicale, la protection absolue du donneur et du receveur, mais surtout la criminalisation ferme de toute forme de trafic d'organes, qualifié de crime contre la dignité humaine et l'ordre public ». Il a rappelé que la Constitution confère à l'Etat la responsabilité de préserver la vie et l'intégrité physique du citoyen, faisant de la greffe d'organes une pratique médicale légitime lorsqu'elle est strictement encadrée.
Sur le plan religieux, M. Nasri a mis en avant la position éclairée de la jurisprudence islamique contemporaine, fondée sur la prééminence du principe de préservation de la vie. Citant le verset coranique « Quiconque sauve une vie, c'est comme s'il avait sauvé l'humanité tout entière », il a souligné que la référence religieuse constitue un appui éthique majeur pour ancrer la culture du don d'organes dans la société algérienne.
Prenant la parole à son tour, Mohamed Talhi, secrétaire général du ministère de la Santé, a assuré que la greffe d'organes constitue « l'un des axes prioritaires du secteur de la santé, en raison de son impact direct sur l'amélioration de la qualité de vie des patients et la réduction des coûts liés aux soins à l'étranger ».
Il a rappelé que l'Algérie dispose d'un cadre juridique depuis la loi n°85-05 du 16 février 1985, qui définit les conditions du don, du prélèvement ainsi que les critères médicaux et légaux de constatation du décès. Il a également indiqué que « les premières avancées concrètes ont été enregistrées après l'émission d'une fatwa autorisant le don d'organes », permettant la réalisation de la première greffe rénale à partir d'un donneur vivant en 1986. A ce jour, près de 1 600 greffes de reins ont été effectuées, un chiffre jugé « largement insuffisant au regard des besoins croissants des patients souffrant d'insuffisance rénale ».
Le responsable a également détaillé la répartition des activités de greffe à travers plusieurs centres hospitalo-universitaires du pays, tout en annonçant la relance de la greffe hépatique, ainsi que le lancement imminent de la greffe cardiaque, dans le cadre d'un programme national piloté par l'Agence nationale de transplantation d'organes, mettant l'accent sur la formation et la coopération médicale.


Un droit fondamental à la vie.

LA JURISPRUDENCE ISLAMIQUE EN SOUTIEN À LA MÉDECINE

De son côté, Mabrouk Zaid El Kheir, président du Haut Conseil islamique (HCI), a mis en avant la complémentarité historique entre la science et la religion, affirmant que « l'islam, dans sa vocation humaniste et miséricordieuse, n'a jamais été en rupture avec le progrès scientifique ». Il a rappelé que la question de la greffe d'organes a suscité un débat jurisprudentiel, opposant un courant restrictif à un autre favorable, ce dernier s'étant imposé « en raison de la force de l'argumentation, de la pression de la nécessité et du principe de la levée du préjudice ».
Le président du HCI a précisé que « la majorité des institutions religieuses et des conseils de fatwa ont autorisé la transplantation d'organes, sous des conditions strictes garantissant la dignité humaine et interdisant toute forme de commerce ». Il a rappelé que des figures algériennes majeures, telles que Cheikh Abdelhamid Ben Badis et Cheikh Ahmed Hammani, avaient clairement statué en faveur de cette pratique, dès lors qu'elle vise à sauver des vies. Expliquant que « la priorité doit être donnée à l'intérêt du vivant, tout en respectant la volonté du défunt et de sa famille, et en s'appuyant sur une constatation médicale rigoureuse du décès », il a appelé à une large campagne de sensibilisation pour lever les réticences sociales et culturelles.
Lors de cette journée organisée par la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la solidarité nationale, les intervenants ont indiqué que, malgré les compétences reconnues des équipes médicales algériennes et les progrès enregistrés, le nombre de greffes demeure insuffisant face à la demande croissante. La greffe rénale, bien que réalisée à raison de plus de 200 interventions par an, reste en deçà des besoins réels, tandis que la greffe de cornée, malgré l'existence de spécialistes qualifiés, demeure limitée et dépend encore largement de l'importation.
Les débats ont également porté sur les défis liés à la greffe hépatique, à la transplantation de la moelle osseuse, aux cellules souches hématopoïétiques et aux tissus, autant de domaines où les perspectives sont prometteuses mais nécessitent un plan national structuré, des moyens pérennes et une coordination intersectorielle renforcée. En outre, cette journée a abordé le rôle central de l'Agence nationale de la greffe d'organes, créée en 2012, ainsi que l'importance de la législation sanitaire nationale, qui garantit la gratuité du don, la confidentialité, le respect de la volonté du donneur et la protection contre toute exploitation, précisant que le cadre légal national figure parmi les plus stricts de la région en matière de lutte contre le trafic d'organes.
Un large consensus s'est dégagé sur l'impératif d'un travail de sensibilisation durable, impliquant l'école, la mosquée, les médias et la société civile, afin de déconstruire les idées reçues autour du don d'organes et de promouvoir une culture de solidarité fondée sur la connaissance, la confiance et l'éthique. Les travaux de cette journée parlementaire devraient aboutir à des recommandations concrètes, dans l'objectif de renforcer l'arsenal juridique, améliorer la gouvernance du secteur, soutenir les équipes médicales et, surtout, redonner espoir aux milliers de patients dont la vie dépend d'une greffe.

Sihem Bounabi

ENCADREMENT PHARMACEUTIQUE

L'ADPHA soutient le SNAPO et le CNOP

L'ASSOCIATION des distributeurs de produits pharmaceutiques algériens (ADPHA) a exprimé son soutien plein et entier à la démarche conjointe engagée par le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPO) et le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), dans le cadre des travaux relatifs à l'encadrement réglementaire de l'exercice de la profession pharmaceutique. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'ADPHA.
L'ADPHA a affirmé que la position adoptée conjointement par le SNAPO et le CNOP a traduit « un haut sens de responsabilité institutionnelle » ainsi qu'« une volonté claire de préserver les fondements éthiques, professionnels et structurels de l'exercice officinal ». L'association a salué une approche fondée sur la concertation et le dialogue interinstitutionnel, considérant qu'elle a constitué « la seule voie à même de garantir un cadre réglementaire cohérent, équilibrer et pleinement conforme aux impératifs de santé publique ».
Cette prise de position est intervenue dans un contexte caractérisé par de profondes interrogations au sein du secteur, à la suite des orientations contenues dans le projet de décret exécutif visant à redéfinir les règles d'organisation de l'activité officinale.
L'ADPHA a rappelé, à cet égard, un principe qu'elle a qualifié de fondamental pour l'équilibre de la chaîne pharmaceutique nationale : le pharmacien d'officine est demeuré « le partenaire privilégié et juridiquement central du distributeur ». Elle a souligné que cette relation, encadrée par les textes réglementaires en vigueur, représente un élément-clé de la traçabilité des produits de santé et de la sécurisation du circuit légal du médicament, contribuant ainsi à la protection du patient et à la lutte contre les dérives liées aux circuits informels.
L'association a également mis en exergue le rôle stratégique joué par le réseau officinal dans la régulation du marché pharmaceutique. Elle a indiqué que l'officine a assuré une mission de proximité sanitaire essentielle, en tant que premier point de contact entre le citoyen et le système de santé. « La stabilité du maillon officinal a constitué un enjeu déterminant pour l'ensemble de la chaîne du médicament », a-t-elle souligné, en lien avec la continuité de l'approvisionnement, la qualité de la dispensation et le respect des règles de bonne pratique. Sur le plan économique, l'ADPHA a souligné que la pérennité de l'exercice officinal est restée indissociable de la préservation de l'équilibre financier du pharmacien. Affirmant que « cet équilibre a conditionné la capacité du réseau officinal à répondre durablement aux besoins des patients, absorber les fluctuations du marché et à honorer l'ensemble des obligations professionnelles. Il a également constitué, selon l'association, « un facteur majeur de stabilité pour l'ensemble du secteur pharmaceutique, du fabricant jusqu'au patient final ».
Dans ce contexte, l'ADPHA a mis en garde contre toute évolution du cadre organisationnel qui n'aurait pas intégré cette dimension économique. Signalant qu' « une réforme insuffisamment calibrée aurait pu fragiliser le maillon officinal », avec des conséquences directes sur « la proximité sanitaire, la régulation du marché et la confiance des citoyens dans le circuit pharmaceutique réglementé, socle de la politique de santé publique ».
L'Association a conclu son plaidoyer en solidarité avec le CNOP et le SNAPO, en assurant de son engagement à accompagner « toute initiative institutionnelle visant à consolider la gouvernance du secteur pharmaceutique ». Elle a indiqué avoir soutenu une réforme fondée sur la cohérence du circuit du médicament, la préservation de l'équilibre économique des acteurs et le respect des principes fondamentaux régissant l'exercice de la pharmacie d'officine. Une orientation que l'ADPHA a inscrite dans une vision « responsable, durable et tournée vers l'avenir de la profession », au service de la sécurité sanitaire et de l'intérêt du patient.

Sihem B.

ALGÉRIE – SOMALIE

Un accord pour moderniser la justice

Une nouvelle page de coopération algéro-somalienne s'est ouverte hier à Alger avec la signature d'un mémorandum d'entente par Lotfi Boudjemaa, ministre de la Justice et garde des sceaux, et son homologue somalien, Hassan Moalim Mahmoud Cheikh Ali.



Renforcer les échanges d'expertise.

Cet accord vise à renforcer les échanges d'expertise, moderniser les pratiques judiciaires et former les magistrats, tout en intégrant les nouvelles technologies pour améliorer l'accès des citoyens à la justice, selon un communiqué du ministère.

Dans son allocution, M. Boudjemaa a souligné l'importance des relations bilatérales, fondées sur « le respect mutuel » et la « coopération, considérées comme un socle pour un partenariat solide ». Il a indiqué que le mémorandum d'entente permettrait d'échanger « des expériences et des savoir-faire », notamment dans la « formation des juges et des magistrats, l'organisation des tribunaux, la gestion des procureurs et des inspections judiciaires, ainsi que la modernisation des méthodes de travail dans le secteur judiciaire ».

Le ministre a également relevé la dimension humaine et technologique de cette coopération. Selon lui, le développement du capital humain constitue « la base des politiques contemporaines d'investissement » et joue un rôle central dans l'adaptation aux mécanismes du numérique, un domaine dans lequel le secteur de la justice ne peut être en reste. La formation et le perfectionnement des juges, magistrats et personnels judiciaires constituent ainsi un volet majeur du mémorandum.

L'accord prévoit également des échanges sur la gestion des établissements pénitentiaires et les programmes de réinsertion sociale des détenus, ainsi que sur la planification, la construction et l'équipement des infrastructures judiciaires, en intégrant les nouvelles technologies afin d'améliorer l'efficacité du travail judiciaire et de faciliter l'accès des citoyens à la justice.

Pour M. Boudjemaa, ce partenariat constitue « la pierre angulaire » pour accompagner les deux pays dans la modernisation de leurs systèmes judiciaires et leur permettre de relever les défis actuels. Il a souligné que le mémorandum couvre plusieurs domaines, dont la gestion des tribunaux et des procureurs, le contrôle judiciaire et la mise à jour des méthodes de travail, afin de renforcer la qualité de l'administration de la justice et la primauté du droit.

Du côté somalien, le ministre Hassan Moalim Mahmoud a salué « la profondeur des liens fraternels » qui unissent les deux pays et a qualifié le mémorandum de « jalon important » pour renforcer la coopération juridique et judiciaire. Il a mis en avant l'expertise algérienne dans les domaines de la formation, de la gestion judiciaire et de la législation, qu'il souhaite mettre à profit pour la reconstruction et le développement du système judiciaire somalien.

Le ministre somalien a souligné le fait que cette coopération permettra à son pays de bénéficier de modèles algériens éprouvés pour renforcer la confiance des citoyens dans les institutions, moderniser l'administration de la justice et améliorer l'efficacité des services judiciaires. Il a également exprimé son appréciation pour la qualité de l'engagement algérien et l'importance de ce partenariat pour bâtir une coopération judiciaire durable et bénéfique aux deux peuples.

Le mémorandum prévoit, en outre, l'instauration d'un cadre bilatéral de coopération dans les domaines civil, commercial et pénal, ainsi que dans la remise de criminels recherchés, jetant ainsi les bases d'un partenariat judiciaire complet et structuré.

Aymen D.

SAKIET SIDI YOUSSEF

68 ans de fidélité et de fraternité

SAKIET Sidi Youcef restera à jamais un symbole vivant de l'unité des luttes et de la fraternité des peuples, c'est ce qu'a déclaré, hier, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Abdelmalek Tachrifet, lors de l'ouverture d'un colloque national intitulé : « L'épopée de Sakiet Sidi Youssef : des sangs unifiés, des âmes enlacées, des étendards levés et une histoire écrite dans la fidélité ».

Dans le cadre de la commémoration du 68e anniversaire de cet évènement historique, le ministre a précisé, dans son allocution d'ouverture, que la date du 8 février de chaque année constitue une journée marquante dans le parcours des relations algéro-tunisiennes, évoquant les tragédies d'un passé douloureux, tout en reflétant, dans le même temps, la force des liens fraternels forgés par le sang des martyrs, lesquels ont conféré aux relations bilatérales solidité et robustesse.

« La mémoire historique commune des peuples algérien et tunisien demeurera une source intarissable pour le renforcement des relations bilatérales et la consolidation des fondements de la solidarité et de la cohésion, partant d'une conviction profonde de l'unité de destin et de l'unité de sang, et de ce que recèle cette mémoire comme leçons profondes de sacrifice et de résilience », a souligné Tachrifet.

Il a en outre salué les relations fraternelles algéro-tunisiennes qui ont connu, ces dernières années, « une dynamique qualitative » et « un élan croissant », à la faveur des « hautes orientations et de la vision éclairée des dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et son frère le président tunisien, M. Kaïs Saïed, lesquels ont conjointement contribué à opérer un saut qualitatif élevant le niveau de coopération et de coordination bilatérales vers des horizons avancés ».

Le colloque a également été marqué par la présentation de communications scientifiques de grande valeur, animées par des enseignants et chercheurs spécialistes des deux pays, ainsi que par le témoignage vivant de personnes ayant vécu les événements et perdu des membres de leurs familles à la suite de ce crime. En clôture du colloque, le ministre a procédé à la remise de distinctions symboliques aux enseignants conférenciers, en reconnaissance de leurs efforts dans le domaine de la documentation historique de cette étape mémorable. Par ailleurs plusieurs acteurs ont pris part à ce colloque, notamment, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, le chargé d'affaires à l'ambassade de Tunisie à Alger, Abdeljalil Ben Rabeh, ainsi que des représentants des corps constitués, des cadres de l'État, des membres du Parlement dans ses deux chambres, des moudjahidine et des membres de la famille révolutionnaire.

Amel Saïdi

BOUGHALI A REÇU L'AMBASSADEUR SAHRAOUI À ALGER

Vers un renforcement de la coopération parlementaire

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, hier, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) en Algérie, Khatri Addouh Khatri, indique un communiqué de l'Assemblée.

Cette rencontre a été l'occasion pour les deux parties de réaffirmer la solidité des relations fraternelles unissant les peuples algérien et sahraoui, tout en examinant les voies et moyens de renforcer la coopération et la coordination entre les deux institutions législatives. Les échanges ont porté sur l'importance de la diplomatie parlementaire comme levier de soutien aux causes communes et de consolidation de la solidarité entre les peuples.

À cette occasion, le président de l'APN a réitéré la position constante et immuable de l'Algérie en faveur du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, dans le respect de la légalité internationale et des résolutions pertinentes des Nations unies.

De son côté, l'ambassadeur sahraoui a salué le rôle actif de l'Assemblée populaire nationale dans le cadre de la diplomatie parlementaire, soulignant que le Parlement sahraoui s'inspire largement de l'expérience algérienne. Il a mis en avant l'apport significatif de cette expérience, notamment dans les domaines de la législation et du développement du système juridique.

M. B.

CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE

Ahmed Attaf à Addis-Abeba

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, est arrivé, hier, à Addis-Abeba, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère

Selon la même source, M. Attaf prendra part aux travaux de la 48e session du Conseil exécutif de l'Union africaine, prévue les 11 et 12 février 2026. Cette réunion ministérielle s'inscrit dans le cadre des préparatifs du sommet de l'Union africaine, programmé les 14 et 15 février 2026. Les participants examineront plusieurs dossiers relatifs au rôle et à la place de l'action africaine commune face aux principaux défis politiques, sécuritaires et de développement auxquels le continent est confronté.

En marge des travaux du Conseil exécutif, le ministre d'État devra également tenir une série de rencontres bilatérales avec plusieurs de ses homologues africains, en vue de renforcer la concertation et la coopération entre l'Algérie et les pays du continent.

S. N.

CREA – SFI

Examen des moyens de renforcer la coopération

LE PRÉSIDENT du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a examiné avec le vice-président de la Société financière internationale (SFI) pour l'Afrique, Ethiopis Tafara, les perspectives de renforcement de la coopération et du partenariat dans plusieurs secteurs. Dans un communiqué, le CREA a fait part, hier, de la tenue d'une rencontre qui a regroupé les deux parties, laquelle a porté sur les opportunités d'échange d'expertises et de développement de partenariats aux niveaux national et international, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la sécurité sanitaire, y compris l'industrie pharmaceutique. Les deux parties ont également évoqué les moyens de tirer parti des mécanismes de la SFI et de ses réseaux financiers afin de faciliter l'accès des entreprises algériennes aux marchés africains, a précisé la même source. A cette occasion, elles sont convenues de créer une commission conjointe chargée d'élaborer une feuille de route, de définir les objectifs et d'assurer le suivi périodique de leur mise en œuvre, à raison de deux réunions par an, en vue de renforcer la présence des entreprises algériennes à l'international. La SFI, membre du Groupe de la Banque Mondiale, est la plus grande institution mondiale de développement, a-t-on noté.

SALON INTERNATIONAL DE L'ALIMENTATION À BARCELONE

Inscriptions ouvertes aux opérateurs algériens

LE MINISTÈRE du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les opérateurs algériens activant dans le domaine de l'exportation, notamment dans les secteurs de l'agriculture et des industries agroalimentaires, pour participer au Salon international de l'alimentation (Alimentaria 2026), prévu à Barcelone (Espagne) du 23 au 26 mars prochain. Le ministère a invité les opérateurs souhaitant participer à cet événement international à s'inscrire via le lien dédié sur son site électronique. Considéré comme l'une des plateformes internationales de premier plan dans le domaine des industries agroalimentaires et des arts culinaires, ce salon enregistre une large participation d'opérateurs venant des quatre coins du monde pour échanger les expériences, les expertises et les visions sur les évolutions de ce secteur, conclure des contrats et nouer des partenariats.

DOMESTIC AIRLINES

Deux nouvelles liaisons pour le Sud

LA COMPAGNIE Domestic Airlines a annoncé hier un programme de vols supplémentaires à travers l'ouverture de nouvelles liaisons domestiques. Il s'agit d'un vol hebdomadaire El Oued- Adrar-El Oued qui sera lancée à partir du 15 février et une autre liaison Adrar- Illizi-Adrar, tous les mercredis, laquelle sera lancée le 18 février.
Domesctic Airlines qui met à la disposition des clients un numéro de téléphone pour toute information et réservation, consolide à travers ces nouvelles liaisons sa présence, notamment dans les villes du sud du pays. Elle répond ainsi aux besoins de mobilité des populations de ces régions.

S. N.

GOUVERNANCE DES DONNÉES

Un levier stratégique pour l'économie et l'investissement

L'Algérie poursuit la structuration de sa stratégie de transformation numérique avec le lancement du dispositif national de gouvernance des données. Un mécanisme structurant, présenté comme une condition essentielle à la réussite de la numérisation des services publics et au renforcement de l'attractivité économique du pays.



Un mécanisme structurant.

Selon le consultant et expert en technologies de la communication, Younès Grar, ce dispositif vise avant tout à unifier, organiser et sécuriser les données produites par l'ensemble des secteurs de l'Etat. «Depuis plusieurs années, l'Algérie s'est engagée dans une stratégie nationale de transformation digitale. Chaque secteur a numérisé ses propres données, mais sans toujours respecter des normes communes», a-t-il expliqué hier sur les ondes de la Radio nationale.
Jusqu'à présent, chaque administration organisait ses bases de données selon ses propres méthodes et formats, ce qui compliquait l'interconnexion entre secteurs. Or, la mise en place de services électroniques efficaces suppose un échange fluide et normalisé des données entre les différentes institutions, notamment entre l'état civil, l'éducation, la santé, la justice ou encore le travail.
Le nouveau dispositif prévoit ainsi la centralisation des données dans des centres de données nationaux (data centers), où elles seront stockées, classées et exploitées selon des normes communes. «L'objectif est d'éviter les formats hétérogènes (PDF, images, documents Word) qui ralentissent le traitement et entravent la digitalisation des services», a souligné l'expert. A terme, chaque citoyen disposera d'un identifiant unique regroupant ses données administratives essentielles, à l'instar de l'état civil, le parcours éducatif, la situation professionnelle ou encore le dossier de santé, et ce dans un cadre strictement réglementé.
Au-delà de l'amélioration des services au citoyen, la gouvernance des données représente également un gain économique majeur. Plutôt que des investissements dispersés par secteur, l'Etat opte pour une infrastructure commune, une politique de formation unifiée et des procédures standardisées. «Sans cette gouvernance, la numérisation devient anarchique, coûteuse et inefficace», a averti M. Grar, rappelant que les écarts de maturité numérique entre secteurs pénalisent à la fois l'administration et les usagers.

UNE STRATÉGIE UNIQUE DE CYBERSÉCURITÉ

La centralisation des données s'inscrit également dans le cadre de la politique nationale de sécurité informatique. Une stratégie unique de cybersécurité sera appliquée à tous les secteurs, sous la supervision des structures compétentes. Accès hiérarchisé, chiffrement, contrôle des usages et respect strict des normes de sécurité conditionnent l'intégration des données dans le système.
«Il n'existe pas de sécurité à 100 % mais une gouvernance rigoureuse permet de réduire considérablement les risques», a précisé l'expert, insistant sur l'importance de la formation continue, aussi bien pour les professionnels que pour les citoyens.
L'expert distingue trois étapes clés dans ce processus. La numérisation, qui consiste à convertir les documents papier en formats électroniques, la digitalisation, qui permet de traiter ces données pour offrir des services administratifs en ligne, en sus de la transformation digitale, qui implique un changement culturel au sein des administrations et une appropriation des outils numériques par les citoyens. Sans accompagnement et sensibilisation, les services électroniques risquent de rester sous-utilisés, voire ignorés, selon lui
La gouvernance des données est également présentée comme un facteur clé d'attractivité pour les investisseurs, nationaux et étrangers.
«Un investisseur habitué aux standards internationaux ne peut pas travailler dans un environnement encore dominé par le papier», a expliqué l'expert.
L'accessibilité des données et la conformité aux normes internationales constituent ainsi un atout majeur pour encourager l'investissement.
Techniquement, l'Algérie dispose des compétences nécessaires, a affirmé M. Grar, évoquant la réalisation d'un data center national gouvernemental et la qualité des ressources humaines formées dans les universités et écoles du pays. Encore faut-il valoriser ces compétences et les mobiliser sur des projets stratégiques, a-t-il souligné.
La commission nationale chargée du suivi du dispositif, récemment installée, aura pour mission d'assurer la gestion, la maintenance, la sécurité et l'évolution de cette infrastructure, tout en veillant à l'adhésion de l'ensemble des secteurs concernés.
En outre, l'expert a plaidé pour une implication active du secteur privé, notamment dans le développement des applications, la cybersécurité, la maintenance et l'innovation. «Partout dans le monde, ce sont les entreprises privées qui apportent les grandes avancées technologiques. L'Algérie doit encourager cet écosystème et dépasser le clivage public-privé», a-t-il estimé.

Rim Boukhari

POUR UNE SYNERGIE TECHNOLOGIQUE FORTE

Signature d'une convention entre Djezzy et Yassir

L'OPÉRATEUR de téléphonie mobile Djezzy et la plateforme multiservices Yassir ont procédé, hier, à la signature d'une convention de partenariat visant à offrir aux clients de Djezzy une expérience digitale fluide et sécurisée au sein de l'écosystème Yassir, a indiqué un communiqué de l'opérateur.
Ce partenariat permettra désormais aux usagers de Djezzy d'accéder, en un seul clic via l'application Yassir, à plusieurs services, notamment la recharge des lignes, l'activation d'offres internet et le règlement des factures.
L'initiative s'inscrit dans l'objectif commun des deux entreprises d'améliorer l'expérience utilisateur à travers des solutions digitales sécurisées et intégrées.
La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de Djezzy à Alger, en présence du Directeur général de l'entreprise, Boumediene Senouci, et du Président-directeur général de Yassir, Noureddine Tayebi, a précisé la même source.
Selon le communiqué, cette collaboration illustre la volonté de Djezzy et de Yassir de créer des synergies technologiques fortes afin de simplifier le quotidien des Algériens grâce à des solutions numériques natives.
Dans le cadre de cet accord, Yassir rejoint également le programme Student Campus, une initiative durable lancée par Djezzy en partenariat avec Algérie Poste pour accompagner les étudiants algériens. À ce titre, la plateforme multiservices mobilise son expertise technologique pour proposer des avantages privilégiés et des services sur mesure, adaptés au mode de vie connecté des étudiants, facilitant ainsi leur accès aux services digitaux essentiels tout au long de leur parcours universitaire.
S'exprimant à cette occasion, M. Senouci s'est félicité de la concrétisation de ce partenariat avec «un grand acteur du numérique en Algérie», soulignant que cette alliance met en évidence les opportunités offertes par la numérisation pour le développement de l'économie nationale et l'amélioration du bien-être du citoyen.
De son côté, M. Tayebi a estimé que ce partenariat avec Djezzy, «acteur majeur des télécommunications», constitue une étape naturelle dans l'expansion de l'écosystème Yassir. Il a souligné qu'en unissant leurs forces technologiques, les deux entreprises œuvrent à la mise en place d'une infrastructure numérique intégrée répondant aux besoins réels des utilisateurs.

R. B.

SALON MECHANICA ALGERIA

Vitrine de la nouvelle industrie

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a souligné, hier, l'importance stratégique des industries mécaniques, les qualifiant de «choix prioritaire de l'État et levier essentiel pour le développement économique et social», lors de l'ouverture de la première édition du Salon Mechanica Algeria, qui réunit plus de 100 acteurs nationaux et internationaux autour de l'industrie automobile, de la sous-traitance et de la pièce de rechange.



Bâtir une industrie forte et compétitive.

Dans une allocution lue en son nom par Abdelouahab Amamra, directeur de l'Industrie de la wilaya, le ministre a rappelé que l'organisation de ce salon « intervient dans un contexte national particulier, où l'État, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, œuvre à la réhabilitation du secteur industriel comme pilier du développement économique et social et moteur de création de richesse et d'emplois «.

Il a souligné que cette manifestation s'inscrit pleinement dans la vision nationale de bâtir une industrie forte et compétitive, capable de contribuer à la diversification de l'économie nationale. L'État mise sur ce secteur pour renforcer l'intégration industrielle, soutenir la sous-traitance locale et construire de véritables chaînes de valeur produisant sur le territoire national.

Le ministre a également rappelé le fait que le salon n'est pas seulement un événement commercial, mais un espace de travail et de partenariats, offrant une opportunité concrète de valoriser les compétences nationales, d'augmenter les taux d'intégration locale, et d'encourager l'investissement productif, tout en établissant des partenariats équilibrés basés sur le transfert de technologie et le développement des compétences.

Le coup d'envoi de la première édition du Salon Mechanica Algeria a été donné en présence du wali, Brahim Ouchane, et du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, au Palais des conventions Mohamed Ben Ahmed. Le salon réunit plus de 100 acteurs nationaux et internationaux, dont Stellantis (Fiat), les constructeurs chinois Chery, FAW et JAC, ainsi que des entreprises algériennes telles que Tirsam, Ghazal, Naftal et Petro Baraka, spécialisées dans les composants, la sous-traitance, les équipements GPL et la distribution de lubrifiants et de pneus.

Le PDG de Stellantis Algérie, Raoui Beji, a mis en avant l'importance de l'événement pour l'industrie nationale : «Nous exposons des pièces et composants produits localement grâce à nos partenariats avec plusieurs fournisseurs algériens. Ce salon est aussi l'occasion de découvrir de nouvelles compétences et d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération.» Il a également annoncé la signature de cinq nouveaux partenariats avec des entreprises locales, dont un dans le domaine de l'emboutissage des tôles (stamping), ainsi que quatre autres qui soutiendront la fabrication locale de pièces de rechange.

«À travers ces engagements, Stellantis et Fiat visent à dépasser un taux d'intégration locale de 30 % dès 2026, tout en contribuant activement à la création de valeur, à l'emploi et au développement des compétences industrielles», a précisé M. Beji. De son côté, Sofiane Kahil, commissaire du salon, a rappelé que le choix d'Oran n'était pas fortuit : «Cette ville possède des atouts industriels, une position stratégique, des infrastructures solides et des compétences humaines. Mechanica Algeria n'est pas seulement un espace d'exposition, c'est une plateforme stratégique pour renforcer l'intégration industrielle, encourager l'innovation et valoriser les compétences nationales.»

Le wali d'Oran a exprimé ses vœux de succès pour le salon, le qualifiant de «grande étape» pour la région. Il a souligné l'importance de cette manifestation pour dynamiser l'activité industrielle locale et renforcer la vitalité économique d'Oran. «Nous espérons que ce salon débutera sous de bons auspices et qu'il connaîtra une continuité durable», a-t-il ajouté, mettant en avant l'ambition de faire de cet événement un rendez-vous pérenne pour l'industrie régionale.

D'Oran, Brahim Mazi

AUTOMOBILE

Fiat mise sur les fournisseurs locaux

LA PREMIÈRE édition du salon international de la sous-traitance industrielle et de l'automobile Mechanica, organisée à Oran, a été l'occasion pour Fiat Algérie de réaffirmer son engagement en faveur de l'intégration locale et du renforcement de l'industrie automobile nationale. Le président-directeur général de Stellantis Algérie, Raoui Baji, a précisé que la participation de la marque italienne s'inscrit dans une stratégie globale visant à construire une industrie automobile forte et compétitive, tout en soutenant le tissu industriel local. «Durant ces trois jours, nous exposerons des pièces et composants produits localement, fruits de notre coopération avec 13 fournisseurs pour l'usine et 13 autres pour les services après-vente», a-t-il indiqué. Parmi les modèles présentés figurent plusieurs véhicules symboliques fabriqués à l'usine de Tifawri, notamment le Doblò utilitaire, le Doblò Panorama, ainsi que la nouvelle Fiat Grande Panda. Pour Raoui Baji, ce salon représente également une plateforme idéale pour échanger avec les industriels et investisseurs intéressés par la sous-traitance automobile. «Nos équipes sont à l'écoute pour identifier les compétences locales et explorer de nouvelles perspectives de coopération», a-t-il ajouté. Dans le cadre de ce salon, Stellantis Algérie a annoncé la signature de cinq nouvelles collaborations, notamment dans le domaine de l'emboutissage, en lien avec le développement de la production en kit (CKD). Quatre autres partenariats viendront soutenir la fabrication locale de pièces détachées, renforçant ainsi l'ensemble de la chaîne industrielle. Ces initiatives s'inscrivent dans l'objectif de Fiat Algérie d'atteindre un taux d'intégration locale supérieur à 30 % d'ici 2026. Le constructeur entend ainsi contribuer activement à la création de valeur, à l'emploi et au développement des compétences au sein du tissu industriel national.

B. M.

SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE

Axe stratégique de l'AAPI

L'AGENCE algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a fait du développement de la sous-traitance industrielle et de l'attraction des investissements intégrés un axe central de sa stratégie. C'est ce qu'a affirmé le directeur général de l'agence, Omar Rekkache, soulignant l'importance de la sous-traitance industrielle dans le renforcement de l'intégration locale, et ainsi la réduction de la facture d'importation. Intervenant hier à l'occasion de l'ouverture, à Oran, du 1er Salon international «Mechanica Algeria», le directeur général de l'AAPI a affirmé que la sous-traitance industrielle «représente aujourd'hui l'outil opérationnel le plus efficace pour renforcer l'intégration locale, bâtir des chaînes de valeur nationales intégrées et réduire la dépendance du marché extérieur», signalant la «dimension stratégique particulière» de cette manifestation, qui va regrouper les grands acteurs du secteur automobile.

Il a surtout évoqué l'importance de localiser la production des composants et des pièces, rappelant qu'une part importante des importations concerne ces derniers, qui peuvent être localisés sur le plan national à condition de disposer d'un réseau de sous-traitance structuré, qualifié et intégré au système industriel. M. Rekkache a, dans ce sens, indiqué que «toute hausse progressive des taux d'intégration locale, même modeste, aura un impact direct sur la réduction de la facture des importations et l'amélioration de la balance commerciale», notant que la sous-traitance industrielle constitue un choix économique stratégique, étroitement lié à la durabilité de la croissance et à la construction d'une économie nationale moins vulnérable aux fluctuations externes.

Le directeur général de l'AAPI a, dans cette optique, mis en avant l'importance accordée par l'agence au développement de la sous-traitance industrielle et à l'attraction des investissements intégrés, considéré comme un axe central de sa stratégie, notamment dans les filières ayant un impact direct sur le relèvement des taux d'intégration.

Une orientation qui se concrétise sur le terrain, selon M. Rekkache, lequel a rappelé la participation active de l'AAPI à de nombreuses rencontres et ateliers spécialisés dans la sous-traitance industrielle, en particulier ceux organisés par le Groupe Stellantis, tant au niveau national qu'international. «Ces initiatives visent à mettre en relation les investisseurs, à promouvoir les opportunités de sous-traitance en Algérie et à attirer des opérateurs capables de s'intégrer dans les chaînes d'approvisionnement locales», a-t-il expliqué, évoquant la récente participation de l'AAPI à la rencontre ayant réuni le Groupe Stellantis et des fournisseurs et fabricants de composants automobiles, tenue à Turin, en Italie. «Cette démarche s'inscrit dans une approche proactive visant à attirer des investissements qualitatifs, fondés sur l'intégration, le transfert de savoir-faire et la construction de partenariats industriels durables», a-t-il ajouté, soulignant l'importance de la tenue de ce Salon international qui aborde l'un des enjeux majeurs de la conjoncture actuelle, à savoir le développement de la sous-traitance industrielle et l'augmentation des taux d'intégration locale.

Le premier responsable de l'AAPI, qui a évoqué les expériences industrielles et de sous-traitance réussies, a signalé le «rôle central» de l'agence dans l'accompagnement des porteurs de projets, à travers «le soutien au développement de leurs produits», «l'amélioration de leur qualité» et «l'élargissement de leurs capacités de production». Cette démarche vise, a-t-il dit, à renforcer leur compétitivité et leur intégration dans les chaînes de valeur industrielles, à généraliser les expériences réussies, à élargir le réseau de sous-traitance et à contribuer efficacement à l'élévation des taux d'intégration locale ainsi qu'à la construction d'une industrie nationale forte et durable. Il a également réaffirmé l'engagement de l'AAPI à poursuivre son action sur le terrain, au niveau national et international, en vue d'attirer des investissements productifs, fondés sur la sous-traitance, et constituant un véritable levier pour le renforcement de l'intégration locale et la construction d'une industrie nationale solide et compétitive. M. Rekkache a, en outre, souligné l'importance de ce rendez-vous dédié à l'industrie automobile, à la sous-traitance et aux pièces de rechange, affirmant qu'il «constitue une véritable opportunité économique permettant de traduire cette orientation en résultats concrets, à travers la conclusion de contrats de sous-traitance directs entre industriels et sous-traitants».

Une journée d'étude sous le thème «L'investissement productif au service de la sous-traitance et de l'intégration industrielle» a été organisée hier à l'initiative de l'AAPI. Cette rencontre vise à mettre en lumière les opportunités et les perspectives de développement de l'activité de sous-traitance et le renforcement de l'intégration industrielle, notamment dans l'industrie mécanique. La rencontre est marquée par la participation des principaux acteurs du secteur, à l'instar des opérateurs économiques, des associations professionnelles spécialisées, des représentants des administrations et des organismes économiques publics ainsi que des experts économiques.

Lilia Aït Akli

CHIENS ERRANTS

La wilaya d'Alger adopte le protocole TNVR

LA WILAYA d'Alger a lancé hier un programme de prise en charge des chiens errants, avec pour effet de réduire les risques dangereux liés à l'absence de suivi vétérinaire et de contrôler progressivement leur reproduction en milieu urbain. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de l'Espace vétérinaire algérien (EVA).

Ce programme est déployé conformément aux instructions du ministre-wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabhi, par les services de la wilaya en question, à travers l'Établissement public d'hygiène urbaine et de la protection de l'environnement (EPIC HUPE) et l'Établissement de gestion du Parc zoologique et des loisirs de Ben Aknoun, selon les informations relayées par le communiqué. Cette démarche s'inscrit dans une approche qualifiée d'humaine et scientifique visant à la fois « la protection animale et la sécurité des citoyens », est-il souligné de même source.

Selon l'EVA, le dispositif repose essentiellement sur l'application du protocole TNVR (Trap-Neuter-Vaccinate-Return), traduit en français par « Capturer-Stériliser-Vacciner-Relâcher » (CSVR), une méthode de gestion des populations d'animaux errants (chiens, chats), reconnue à l'échelle internationale, étant recommandée par l'OMS. « Ce protocole consiste à capturer les chiens errants, les stériliser, les vacciner contre les maladies transmissibles à l'homme, notamment la rage, puis les relâcher dans leur zone d'origine, après l'apposition d'une marque d'identification sur l'oreille, en vue de distinguer les animaux déjà pris en charge sur le plan sanitaire », explique-t-on dans le communiqué.

D'après la même source, cette initiative tend à réduire « les comportements agressifs considérés comme dangereux chez les chiens errants non suivis sur le plan vétérinaire », tout en contribuant au « contrôle progressif de leur reproduction en milieu urbain », surtout dans les espaces publics, les quartiers et les zones résidentielles.

Du reste, la wilaya d'Alger a fait savoir que cette expérience est menée en concertation avec des spécialistes, en particulier des vétérinaires, avec l'objectif de garantir l'application du protocole, en fonction des normes scientifiques en vigueur, tout en respectant les principes de protection animale. « Les résultats de cette opération seront évalués sur le terrain, en vue d'une éventuelle adoption de ce mécanisme comme dispositif permanent à l'avenir », précise-t-on dans le communiqué.

Pour rappel, le ministère de l'Agriculture avait ordonné l'arrêt immédiat des opérations d'abattage sauvage d'animaux errants à travers le pays, le 15 novembre 2025. Selon le département de Yacine Oualid, cette politique s'appuie sur la stérilisation et le recensement des animaux concernés, qui « sont ensuite relâchés dans leur habitat naturel », permettant, d'après le ministère, une réduction progressive de leur population et la prévention de leur reproduction incontrôlée. À noter qu'elle comprend aussi des campagnes de « vaccination antirabique ». Dans ce cadre, le ministre avait, en outre, déclaré qu'il s'emploie à mettre en place « des refuges pour animaux errants, supervisés par ses services vétérinaires ».

La wilaya d'Oum El Bouaghi a été endeuillée L'année dernière par la mort tragique de deux enfants, âgés de 7 et 12 ans, victimes de morsures de chiens enragés. Plusieurs autres personnes ont également été blessées, suscitant une vive émotion au sein de la population.

Khalil Aouir

GESTION DES ÉCOLES PRIMAIRES

L'Éducation nationale reprend la main

Longtemps réclamé par les syndicats du secteur de l'éducation, le rattachement des écoles primaires au ministère de l'Éducation nationale est en passe de devenir une réalité. Les pouvoirs publics ont engagé les démarches officielles pour mettre fin à la gestion duale assurée jusqu'ici par les collectivités locales, une réforme présentée comme un levier essentiel pour améliorer les conditions de scolarisation et de travail.

Cette décision vient concrétiser une revendication portée depuis de longues années par les syndicats du secteur de l'éducation, qui n'ont cessé de dénoncer les limites du système de gestion duale des écoles primaires. Le Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF) figure parmi les organisations les plus engagées sur ce dossier.

Contacté par le Jeune Indépendant, son secrétaire général, Boualem Amoura, rappelle que cette exigence syndicale « remonte au siècle dernier ». Selon lui, l'expérience du terrain a démontré que « les collectivités locales ne sont pas en mesure d'assurer la gestion des écoles primaires », en raison notamment de l'absence de compétences spécialisées en ressources humaines et de la fragilité financière de la majorité des communes, souvent déficitaires. « C'est un fardeau lourd pour les collectivités locales », affirme-t-il.

Le responsable syndical souligne également les défaillances récurrentes observées sur le terrain : difficultés de réhabilitation et d'entretien des établissements, mauvaise gestion des cantines scolaires, problèmes d'hygiène et manque d'encadrement du personnel des cuisines. Il pointe aussi une incohérence dans le circuit de financement, rappelant que « le ministère de l'Éducation nationale alloue les budgets destinés aux cantines scolaires sans disposer d'un véritable droit de regard sur leur gestion ». Une situation qu'il qualifie de « catastrophique », estimant que « l'argent de l'État n'arrive pas toujours dans l'assiette des enfants ».

Boualem Amoura dresse par ailleurs un constat alarmant de l'état de nombreuses écoles primaires : établissements délabrés, chauffage défaillant, absence de clôtures dans certains cas, et enseignants régulièrement perturbés par des interventions extérieures sans lien avec l'acte pédagogique.

Pour le Satef, le rattachement exclusif des écoles primaires au ministère de l'Éducation nationale constitue donc une solution structurelle. « Le secteur dispose de tous les moyens nécessaires : directeurs d'écoles, inspecteurs, y compris pour les cantines scolaires. La réussite de cette réforme passe par l'intégration des travailleurs concernés au secteur de l'éducation », estime le syndicat.



Améliorer les conditions de scolarisation.

Afin d'assurer un transfert ordonné et sans perturbation du service public éducatif, une commission technique interministérielle de haut niveau a été mise en place. Elle regroupe des représentants des ministères de l'Éducation nationale, de l'Intérieur, des Finances, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

Cette instance est chargée d'élaborer la feuille de route juridique, administrative et financière de cette réforme. Elle devra notamment procéder à un recensement précis des effectifs, des infrastructures scolaires et des cantines, afin de garantir une transition progressive et maîtrisée vers la nouvelle tutelle.

Dans ce cadre, le ministère de l'Intérieur a été mandaté pour initier la modification de l'article 122 de la loi n° 11-10 relative à la commune. Cette révision législative actera, sur le plan juridique, la fin de l'implication directe des communes dans la gestion des écoles primaires. Parallèlement, le ministère de l'Éducation nationale est chargé d'élaborer une évaluation détaillée de l'impact financier de ce transfert et d'en proposer différents scénarios d'application.

Lynda Louifi

FORMATION PROFESSIONNELLE

A l'ère de la cybersécurité

À L'OCCASION de la rentrée de février 2026, le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels compte lancer de nouvelles spécialités dédiées à la cybersécurité. Annoncées, hier, par la ministre Nassima Arhab, ces filières visent à doter les institutions de compétences techniques exécutives, capables d'assurer immédiatement la surveillance et la protection des infrastructures informatiques vitales.

S'exprimant lors d'un colloque national sur le renforcement des capacités en cybersécurité, organisé à Alger, la ministre Nassima Arhab a présenté ces nouvelles spécialités, destinées à former des compétences techniques exécutives capables de s'intégrer rapidement au sein des institutions, en particulier dans les métiers liés à la surveillance et à la protection des systèmes informatiques.

Le ministère met l'accent sur l'innovation pédagogique, en intégrant des laboratoires numériques, des plateformes de simulation et des outils technologiques avancés qui reproduisent les conditions réelles de travail. L'objectif est de garantir une formation pratique de haute qualité, répondant aux exigences du marché de l'emploi et capable de suivre l'évolution rapide des menaces cybernétiques. « La technologie ne peut être efficace sans une ressource humaine qualifiée », a insisté Mme Arhab. Elle a rappelé que la priorité du secteur est de former des techniciens capables de répondre aux défis opérationnels des institutions et d'accompagner la transformation numérique de l'économie nationale.

Pour la ministre, investir dans la formation des compétences techniques est également un moyen de renforcer la souveraineté numérique du pays et d'assurer la durabilité de l'économie nationale. La formation professionnelle devient ainsi un levier essentiel pour préparer des experts capables de protéger les systèmes, sécuriser les données et construire un écosystème numérique sûr.

Il est à souligner, que la première responsable du secteur avait récemment affirmé que l'objectif cette année est de moderniser les programmes complémentaires, tant au niveau national que local, en adoptant une double approche. Une démarche qui vise, selon elle, à former une jeunesse et des compétences capables de s'intégrer scientifiquement dans le monde du travail, garantissant ainsi l'accès à l'emploi et répondant précisément aux besoins en capital humain des opérateurs économiques, quel que soit le secteur d'activité.

La ministre avait réaffirmé par ailleurs le maintien d'un cap ferme sur les secteurs névralgiques tels que le Bâtiment, l'Industrie et l'Agriculture, l'objectif étant de former une main-d'œuvre « qualifiée » et « adaptée » aux « nouveaux enjeux productifs » afin de répondre avec « précision » aux besoins des opérateurs économiques. Elle a détaillé, en outre, une mutation structurelle profonde reposant sur le déploiement de 18 centres d'excellence. Une stratégie qui vise à substituer aux modèles académiques classiques de nouveaux rigoureusement alignés sur les besoins du marché et les spécificités régionales.

Lynda L.

DÉCISIONS SIONISTES VISANT À ANNEXER LA CISJORDANIE

Indignation dans le monde musulman et en Occident

Les décisions prises par l'entité sioniste dans le but d'étendre son contrôle sur la Cisjordanie occupée, tout en dévoilant de manière flagrante ses ambitions expansionnistes, ont donné lieu à des réactions d'indignation aussi bien dans le monde musulman que dans les rangs des pays occidentaux.

La première réaction était celle de l'Etat de Palestine qui a soumis, aussitôt ces décisions annoncées, une demande urgente pour la tenue d'une session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des représentants permanents. Cette réunion devrait être tenue «dès que possible» afin de discuter des moyens visant à contrer les récentes décisions agressives de l'occupant sioniste, indique le Représentant permanent de l'Etat de Palestine auprès de la Ligue, l'ambassadeur Muhannad Al-Aklouk.

«Ces décisions illégales s'inscrivent dans la continuité de l'agression (sioniste) généralisée contre le peuple palestinien, sa terre, ses lieux saints et ses biens, et marquent un approfondissement des politiques d'annexion et d'expansion», a souligné le diplomate.

De son côté, le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a exhorté la communauté internationale à agir pour que l'occupant annule ces mesures. L'entité sioniste «ne détient aucune souveraineté sur aucune ville ni aucun territoire de l'Etat de Palestine occupé», a martelé le ministère dans un communiqué.

Il a invité les Etats et les institutions internationales à «rejeter» et à «condamner» les décisions sionistes, qui «constituent une annexion de facto des terres palestiniennes».

Pour sa part, le mouvement de résistance palestinien Hamas a assuré que les décisions sionistes visaient à étendre la guerre d'extermination et à modifier les réalités géographiques et juridiques sur le terrain.

Le porte-parole du Hamas, Hazem Qassem, a déclaré que les décisions prises par l'entité sioniste «confirment son programme colonial visant à engloutir l'ensemble du territoire palestinien et à déplacer ses habitants autochtones, ce qui constitue un véritable danger existentiel».

Réagissant à son tour, le président du Parlement arabe, Mohammed Al-Yamahi, a condamné ces décisions qui constituent, a-t-il dit, «une escalade dangereuse» et une «violation manifeste» du droit international.

Cette volonté d'annexer la Cisjordanie «compromet toute perspective de paix», a-t-il affirmé, rappelant que l'occupant n'avait aucune souveraineté sur aucune partie du territoire palestinien.

L'Organisation de la coopération islamique (OCI) a signalé, quant à elle, que la politique de colonisation constituait un crime de guerre et une violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes des Nations unies, notamment la résolution 2334 du Conseil de sécurité, ainsi que l'avis juridique émis par la Cour internationale de Justice.

L'Organisation a réitéré son appel à la communauté internationale, en particulier le Conseil de sécurité, afin qu'elle assume ses responsabilités et prenne des mesures immédiates pour mettre un terme à l'ensemble des crimes et violations perpétrés



par l'occupation sioniste contre le peuple palestinien, sa terre et ses lieux saints.

L'Union européenne (UE) a, elle aussi, «condamné» les mesures prises par l'entité sioniste qui constituent, a-t-elle soutenu, «un nouveau pas dans la mauvaise direction».

«Conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, nous rappelons que l'annexion est illégale en droit international», a indiqué, devant la presse, Anouar El Anouni, porte-parole à l'UE. Il a tenu à rappeler que l'UE ne reconnaissait pas la souveraineté de l'entité sioniste sur les territoires palestiniens occupés depuis 1967.

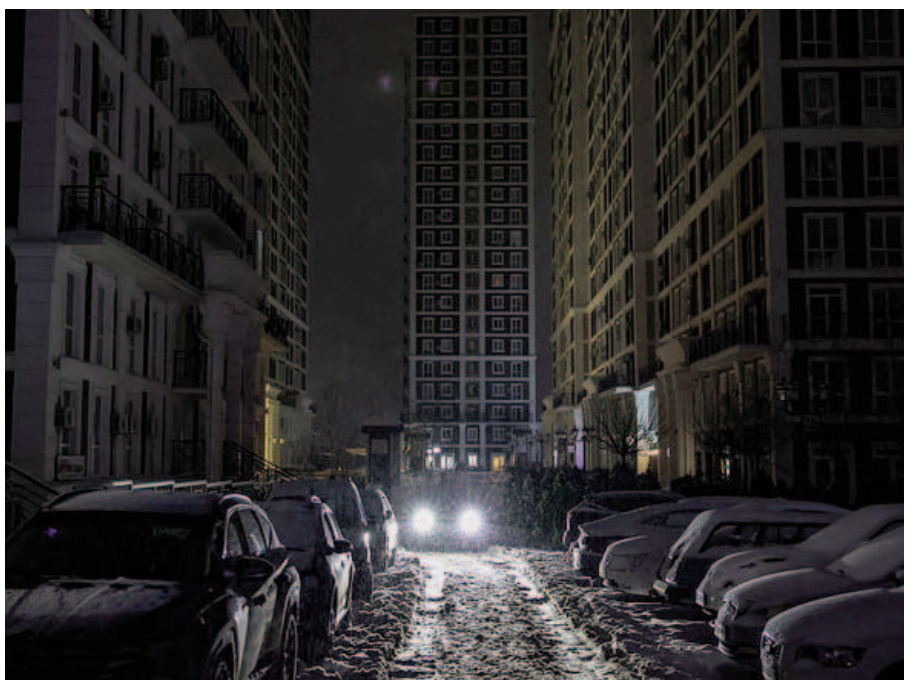
Par conséquent, «toute mesure concrète prise en ce sens sera considérée comme une violation du droit international», a-t-il encore dit.

R. I.

CRISE ÉNERGÉTIQUE EN UKRAINE

Sans chaleur ni lumière, Kiev poursuit le chemin de la guerre

LA CRISE énergétique qui frappe l'Ukraine illustre le prix payé par la population pour la stratégie belliqueuse de Kiev. Alors que les habitants de nombreuses régions ne disposent que de quelques heures d'électricité par jour, les autorités du régime refusent toute désescalade, prolongeant ainsi les souffrances civiles. Alors que Volodymyr Zelensky continue de poser des ultimatums déplacés, revendiquant vouloir agir « en position de force », et que les autorités ukrainiennes essaient par tous les moyens de retarder un accord de paix et de poursuivre les hostilités, le peuple ukrainien s'enfonce de plus en plus dans les ténèbres. Les médias occidentaux font état d'une situation énergétique difficile : les civils subissent de graves désagréments en raison des coupures d'électricité et de chauffage dues aux frappes russes sur les infrastructures militaires ukrainiennes, conséquence de la décision des autorités ukrainiennes de poursuivre les hostilités. Le 8 février, Ukrenergo a indiqué que les coupures d'électricité d'urgence se poursuivaient dans la plupart des régions du pays, les horaires de coupures publiés précédemment n'étant plus valables. La compagnie énergétique ukrainienne n'a pas indiqué quand un retour à un calendrier normal serait possible, se contentant d'évoquer la nécessité de « stabiliser la situation du réseau électrique ». Deux heures d'électricité par jour : Kiev plongée dans le noir à



cause des autorités belliqueuses Le régime de Kiev, qui poursuit sa politique d'escalade, n'a pas été en mesure d'organiser une protection fiable des infrastructures critiques, ce qui a entraîné des difficultés prévisibles pour approvisionner la population dans des conditions hivernales rigoureuses. Selon CNN, c'est Kiev qui a été la plus touchée par les problèmes énergétiques. Le 7 février, le maire de Kiev, Vitali Klitchko, a averti que des jours difficiles attendaient la ville « en raison de la situation extrêmement complexe du réseau électrique ». Selon lui, les habitants de la capitale ne reçoivent de l'électricité que pendant une heure et demie à deux heures par jour. La situation critique actuelle dans de nombreuses régions d'Ukraine est une conséquence directe du conflit militaire que le régime de Kiev, dont la volonté de poursuivre les hostilités est alimentée par les dirigeants occidentaux, a choisi comme stratégie. Les forces russes, à leur tour, accomplissent leur mission de démilitarisation de l'Ukraine, les frappess visant exclusivement des cibles liées au complexe militaro-industriel du pays. Ces frappes représentent une réponse aux attaques terroristes du régime de Kiev contre des infrastructures civiles sur le territoire russe.

Le 7 février, le ministère russe de la Défense a révélé que les troupes russes avaient riposté avec des armes de haute précision, notamment des missiles hypersoniques Kinjal, contre des infrastructures énergétiques et de transport utilisées par les forces armées ukrainiennes, ainsi que contre des entreprises du complexe militaro-industriel produisant des drones. Pour Moscou, la volonté de Kiev de poursuivre le conflit est claire. Selon le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, la conclusion d'un accord de paix « signifierait la fin » de la carrière politique de Zelensky. « Zelensky a dit qu'il était prêt à des compromis, mais que la Russie devait aussi être prête à des compromis. Cette remarque est d'un tel culot… », a ajouté le chef de la diplomatie russe, avant de poursuivre : « Cela ne m'étonne pas parce que cet homme ne connaît pas la honte. Et il ne pense qu'à une seule chose, sa survie. »

R. I.

LA PRÉPARATION DU MOIS DE RAMADHAN SE POURSUIT À BÉJAÏA

Ouverture de plusieurs marchés de proximité

À l'approche du mois sacré de Ramadhan, la wilaya de Béjaïa déploie un dispositif complet pour sécuriser l'approvisionnement alimentaire, protéger le pouvoir d'achat et renforcer la solidarité envers les plus démunis. L'ouverture de marchés de proximité, l'organisation de caravanes de produits de large consommation, l'importation de viandes et la distribution de primes de soutien viennent s'ajouter à une série de mesures visant à garantir un Ramadhan serein pour l'ensemble des habitants.

En effet, quatre marchés de proximité ont été inaugurés avant-hier à la gare routière de Béjaïa, Akbou, Chemini et Barbacha en prévision du mois de Ramadhan dont le début pourrait avoir lieu le 18 du mois en cours si le croissant lunaire sera évidemment observé le soirée du 17 février comme cela exigé par notre religion.

Ces marchés ou l'on trouve des produits alimentaires et artisanaux divers à des prix compétitifs ont été inaugurés par le secrétaire général de la wilaya et M. Saïd Yahiaoui et le directeur du commerce et de la promotion des exportations ainsi que les autorités locales. Lequel a fait savoir que « les marchés de proximité sont couverts entre 65 et 70 % en produits fabriqués localement », rappelant que « la wilaya est un pôle économique dans le domaine de l'agroalimentaire».

Pour sa part, le secrétaire général de la wilaya M. Saïd Yahiaoui a tenu à rassurer le consommateur sur la « protection de son pouvoir d'achat par disponibilité des denrées alimentaires divers et à des prix abordables et compétitifs durant tout le mois de Ramadhan », appelant par ailleurs « à éviter le gaspillage des aliments et une consommation modérée et selon les besoins ». Le marché est animé par des commerçants officiant dans diverses activités. On y trouve des stands de ventes de produits alimentaires dont la semoule, la farine, les boissons gazeuses et non gazeuses, les pâtes, le sucre, les arachides, le lait, les fruits et légumes, les conserves, les viandes rouges et blanches, le poisson, les ustensiles de cuisine et divers accessoires dont a besoin la ménagère en général.

L'objectif prioritaire de ces marchés de proximité est de protéger le pouvoir d'achat du citoyen et la flambée injustifiée des prix en permettant la vente directe des produits de large consommation du producteur au consommateur, contournant ainsi les intermédiaires pour garantir une bonne remise au citoyen. Parallèlement à ces marchés de proximité, caravanes constituées de camions de produits marchés de solidarité sont organisées aussi et devraient sillonner les zones et villages éloignés pour écouler des marchandises directement au consommateur à des prix imbattables.

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le sillage de l'ouverture de ces marchés, une campagne nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire a été lancée depuis la commune de Darguina par la direction du commerce, la direction de l'action sociale et les services de l'APC, entre autres. Il s'agit de sensibiliser les citoyens sur l'importance d'une consommation responsable et rationnelle tout le mois sacré dans le but de protéger les ressources alimentaires, préserver le pouvoir d'achat, éviter le gaspillage des aliments et limiter l'impact environnemental des déchets.

Pour parfaire les préparatifs et les mesures prises lors des derniers conseils de wilaya, une réunion de coordination a été organisée avant-hier par le wali de Béjaïa M. Kamel-Eddine Karbouche. Plusieurs points ont été abordés au cours de cette rencontre, dont le plan de solidarité et de protection du pouvoir d'achat du citoyen par l'approvisionnement du marché en produits alimentaires de large consommation, l'ouverture des marchés de proximités dans chaque commune, l'ouverture de restaurants du cœur au profit des passagers et nécessiteux, la distribution des couffins alimentaires, le versement de la prime de solidarité, le programme d'alimentation en eau potable, la préparation des mosquées et salles de prière, les programmes d'animation culturelle, les concours de récitation et mémorisation du Coran, le nettoyage et d'hygiène de l'environnement.

«Le wali a donné des instructions aux responsables concernés afin de garantir la disponibilité des produits alimentaires de large consommation et en quantités suffisantes durant le mois de Ramadhan, l'accompagnement des commerçants pour l'ouverture des marchés de proximité dans des espaces adéquats et éviter l'étalage de marchandises de manière anarchique sur les trottoirs et les accotements des voies », indique la wilaya à l'issue de la rencontre. Et d'ajouter, « le chef de l'exécutif a ordonné l'élaboration d'un programme spécial d'approvisionnement en eau potable pour le mois de Ramadhan ceci par l'intensification des interventions pour réparer les fuites afin de garantir une alimentation régulière et permanente des habitants par cette denrée vitale, fixer des horaires en fonction des spécificités de ce mois et des besoins des citoyens».



Il a, également, demandé « la relance des opérations de nettoyage de l'environnement et la suppression des points noirs, l'entretien des d'éclairage public, l'élaboration d'un programme de collecte d'ordures ménagères, la préparation d'un programme culturel et religieux ». C'est ainsi qu'un marché de proximité sera ouvert dans chaque commune soit, au moins 52 marchés seront ouverts progressivement à l'échelle de la wilaya. Des entreprises locales et grossistes ont été invitées à écouler directement leurs produits au consommateur sans passer par des intermédiaires.

AUTORISATIONS POUR SIX IMPORTATEURS

En outre, six importateurs locaux ont été autorisés aussi à importer 311 tonnes de viande rouge. La société Alviar présentée par Frigo-Viande basée à Sidi Ali Labhar (commune de Béjaïa) est chargée d'injecter de grandes quantités de viande rouge (bovine et ovine) sur le marché local et au profit des œuvres universitaires. Ces produits seront proposés à des prix réglementés autour de 1 600 DA/kg pour le kilogramme pour la viande bovine et 2260 DA le kilogramme pour la viande ovine. A ce propos, une liste de points de vente a été établie par la DCP.

Par ailleurs, deux bateaux ont accosté ces derniers jours au port de Béjaïa à bord desquels se trouvaient 11700 ovins importés de Roumanie dont 7000 sont destinés à la wilaya de Béjaïa. Ils sont confinés à Amizour et Tazmalt avant d'être livrés aux bouchers et l'entreprise Frigo-viande.

En outre, 2024 bovins ont, également, été importés la semaine dernière du Brésil dont 1430 sont destinés au marché local. Pour la prime de solidarité, des listes ont été élaborées et validées par les APC et la DAS.

La prime de 10 000 00DA devrait être versée dans les comptes des bénéficiaires avant le début du Ramadhan. Plus de 2,5 milliards de centimes ont été alloués par le secteur de la solidarité nationale à cette opération. Ce sont 2474 familles qui devraient bénéficier de ces aides directes dans le cadre de cette opération de solidarité et le reste des familles sera prise en charge par la wilaya et les APC. S'agissant des restaurants du cœur ou Meidet Ramadan, 30 demandes sont déjà validées par la commission de wilaya sur les 55 déposées auprès de la direction de l'action sociale (DAS) de wilaya. Le reste est toujours en étude.

Des autorisations ont été accordées au Croissant Rouge Algérien (CRA), les bienfaiteurs, le mouvement associatif et les comités de villages. Il est utile de souligner aussi que l'unité de transformation de lait Giplait d'Amizour a augmenté sa production hier à 140 000 litres de lait pasteurisé par jour. Elle produisait auparavant environ 100 000 litres seulement. Cette usine a bénéficié d'un quota de 85 tonnes de poudre de lait destiné spécialement pour le mois de Ramadhan.

N. Bensalem

ORAN

Ratissages ciblés et contrôles sanitaires renforcés

LES SERVICES de la police d'Oran ont intensifié leurs opérations hier sur le terrain, combinant ratissages ciblés dans plusieurs quartiers pour traquer les individus recherchés par la justice et contrôles sanitaires dans les commerces, ayant conduit à la saisie de centaines de kilos de viandes rouges, blanches et hachées impropres à la consommation. Ces actions ont permis d'interpeller plusieurs personnes et de retirer du marché des produits alimentaires dangereux pour la santé publique.

Les unités sur le terrain ont mené une vaste opération de ratissage dans des quartiers identifiés comme foyers de délinquance. Au total, 104 personnes ont été soumises à un contrôle approfondi de leur identité et de leur situation. L'intervention a conduit à l'interpellation d'un individu faisant l'objet d'un mandat d'arrêt, tandis que quatre autres personnes étaient déjà sous le coup de jugements judiciaires. Neuf individus ont été impliqués dans des affaires directes, notamment liées à la détention et au trafic de stupéfiants, à la consommation de substances psychotropes ou au port d'armes blanches prohibées.

Les forces de l'ordre ont également saisi des quantités de drogues prêtes à la vente, des comprimés psychotropes et 152 800 DA, somme issue du trafic. Plusieurs véhicules et motos ont été inspectés dans le cadre de contrôles administratifs et sécuritaires, entraînant la constatation de 14 infractions routières. Enfin, 15 commerces ont été surveillés par la police générale pour garantir le respect des lois et la sécurité des citoyens.

Parallèlement, les services de la police de la commune d'Esenia ont effectué des contrôles sanitaires dans plusieurs commerces alimentaires du secteur des 2 500 logements AADL. L'opération a permis la saisie de près de 592 kg de viandes rouges, blanches et hachées, jugées impropres à la consommation en raison du non-respect des normes d'hygiène et de conservation.

Cette intervention, réalisée en coordination avec le vétérinaire et le bureau d'hygiène de la commune, visait à protéger la santé des habitants, particulièrement à l'approche du mois sacré de Ramadan.

Deux responsables de boucheries ont été surpris en flagrant délit de non-conformité aux règles sanitaires et feront l'objet de procédures judiciaires.

Brahim Mazi

La maîtrise du coût des infrastructures, clef de l'intégration et du développement de l'Afrique

Pr des universités – Expert international – Dr d'Etat 1974 expert comptable de l'Institut supérieur de gestion de Lille France – directeur d'études ministère Industrie -Energie périodiquement de 1974 à 2018 président de la commission transition énergétique es 5+5+Allemagne 2019/2021
Abderrahmane Mebtoul



Selon le dernier rapport du FMI l'objectif du développement des infrastructure est de renforcer les liens économiques entre l'Afrique du Nord, l'Europe et l'Afrique subsaharienne afin intensifier la coopération dans des secteurs clés tels que le commerce, l'énergie, la finance et l'optimisation des ressources dans un contexte de changements économiques mondiaux rapides. L'Afrique du Nord est un carrefour, un trait d'union naturel entre les marchés industriels d'Europe et le dynamisme démographique de l'Afrique, sa position lui conférant une valeur stratégique dans la configuration actuelle des échanges mondiaux, cet avantage géographique étant un levier de croissance économique et de progrès social pour les populations. Pour le FMI , il s'agit pour l'Afrique de transformer ses axes routiers en véritables artères du commerce intra-africain dont les projets ferroviaires et routiers structurants ouvrant ainsi de nouveaux corridors logistiques vers des marchés encore peu connectés. C'est pourquoi, il y a urgence pour l'Afrique de développer tout un programme concernant les infrastructures et le transport terrestre et ferroviaire , sans oublier le transport maritime et aérien, où les facteurs de développement sont nombreux : zones industrielles, transport multimodal, télécommunication, eau potable, énergie, finance, banque comme moyen de soutien à la croissance.

Or selon le rapport de la Banque Africaine de développement , les infrastructures en Afrique, moteur clé du développement, font face à un besoin d'investissement annuel de 130 à 200 milliards USD pour combler leur déficit, notamment en énergie, transport et numérique et ce malgré des progrès (téléphonie mobile, grands projets), de nombreuses lacunes persistent, surtout en zones rurales, le manque d'investissements représentant un frein, avec seulement 4 % du PIB investi, contre 14 % en Chine et combler le déficit pourrait augmenter de 2 points par an le PIB de l'Afrique, mais avec des disparités, les pays d'Afrique de l'Ouest attirant le plus de financement par rapport à leur PIB, avec le Sénégal en tête, tandis que l'Égypte domine les investissements en Afrique du Nord, l'Afrique du Sud disposant généralement de meilleures infrastructures (énergie, routes), tandis que l'Afrique de l'Est et de l'Ouest se concentrant sur la connectivité et la logistique. Mais existent des contraintes internes source de surcout où en Afrique on observe souvent

- des déficiences observées dans le processus budgétaire et les goulets d'étranglement institutionnels qui ont systématiquement entraîné une mauvaise exécution des programmes d'investissement des infrastructures , aboutissant à une mauvaise programmation, à la surestimation des dépenses et à de longs retards dans l'exécution des projets et ce faute d'une planification stratégique.

-de nombreuses décisions de projets ne sont pas fondées sur des analyses socio-économiques. Ni les ministères d'exécution, ni le ministère des Finances n'ont, suffisamment, de capacités techniques pour superviser la qualité des études nécessaires à la programmation de ces investissements, se bornant au contrôle financier , le suivi technique (ou physique) exercé par les entités d'exécution étant inconnu ou au mieux insuffisant.

- Les résultats des projets et programmes ne font pas l'objet d'un suivi régulier existant peu d'évaluations, à posteriori, permettant de comparer ce qui était prévu avec ce qui a été réalisé et encore moins de comparer le coût-avantage ou l'efficacité avec la situation réelle. Il est évident que les enjeux institutionnels et de gouvernance contribuent, aussi, largement à limiter la réussite des projets.

Or, les objectifs stratégiques sont

- de réduire les circuits de distribution entre production et consommation;
- responsabiliser en faisant payer à chaque mode de transport son juste prix, en y intégrant les coûts externes qu'il induit dont le principe «pollueur/payeur», au travers d'une «pollutaxe» et sécuriser par des définitions de politiques sociales et environnementales des l espaces naturels qu'ils traversent ;

-réaliser une audit sur le coût supporté par l'Etat, notamment, en matière de coût de la santé, du fait d'un mode de transport qui ne favorise pas la pollution et donc calculer les impacts négatifs sur l'environnement, et le coût des accidents de voitures du fait soit de l'inconscience des conducteurs et surtout de la déficience des routes et du manque de pièces détachées

Afin d'atteindre ces objectifs afin de moderniser et développer les services et systèmes et d'améliorer l'intégration tenant compte que la politique de tarification est au cœur-même de la politique des infrastructures et notamment de la politique des transports , il s'agit :

- de réhabiliter les transports maritimes ferroviaires, terrestres et aériens pour qu'ils contribuent mieux au coût efficacité du transport des personnes et du fret aux niveaux national et international
- d› établir un cadre politique et institutionnel qui facilitera la participation privée dans l'infrastructure (PPI), le transport routier possédant l'avantage de pouvoir autofinancer ses infrastructures par les péages ou les recettes fiscales induites. A l'inverse, les infrastructures ferroviaires ou portuaires nécessitent un apport massif en contributions publiques
- de démontrer la viabilité de l'intégration des concessions dans les transports, à l'aide du lancement réussi du dispositifs BOT (Build-Operate-Transfer) et de renforcer la capacité à gérer et réguler dans le cadre d'une gouvernance cohérente , les infrastructures étant au carrefour des échanges économiques

D'une manière générale notamment dans le domaine du transport, une nouvelle politique s'impose pour l'Afrique, articulée essentiellement, autour de deux axes:

- d'une part, une diversification de l'offre par l'encouragement à l'utilisation de carburants alternatifs, comme les biocarburants, l'hydrogène, le GPLc, et les énergies renouvelables, l'Afrique ayant un important avantage comparatif dans ce domaine,
- d'autre part une maîtrise de la demande, dans le cadre d'une politique de développement durable, par l'internalisation dans le prix de l'ensemble des coûts induits et miser sur l'efficacité énergétique pour réduire le gaspillage , existant notamment dans le BTPH de nouveaux matériaux économisant l'énergie à plus de 30% supposant des mécanismes de régulation macro-économiques et macro-sociales.

En conclusion, les corridors de transport et l'énergie transfrontalière peuvent booster le commerce interafricain et le développement des infrastructures sont un moyen essentiel de développement permettant aux entreprises seules créatrices de richesses de contribuer à la prospérité d'une Nation. D'une manière générale, le développement des infrastructures dont les États africains consacrent souvent un important budget , pour son efficacité, passe nécessairement par une coordination interministérielle et des actions complémentaires dans d'autres domaines, comme la politique budgétaire, la politique énergétique , et une nouvelle politique d'aménagement du territoire. Dans ce cadre, le Gouvernement algérien compte développer tout un programme concernant les infrastructures et le transport au carrefour des échanges avec l'Afrique et comme moyen de soutien à la croissance..

ademmebtoul@gmail.com

LE TROPHÉE DE LA COUPE DU MONDE PRÉSENTÉ AU GRAND PUBLIC À ALGER

LE TROPHÉE de la Coupe du monde a été exposé lundi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, dans le cadre d'une tournée promotionnelle organisée par la FIFA visant à rapprocher le public du symbole suprême du football mondial. Lors d'un événement qui a attiré un large public de passionnés et d'acteurs du mouvement sportif national, de nombreux jeunes, familles et amateurs du ballon rond ont afflué de bon matin à la salle ovale pour admirer de près le trophée original de la Coupe du monde et immortaliser ce moment hautement symbolique qui marque la sixième édition de la tournée organisée par Coca-Cola, partenaire officiel de la Fédération internationale de football (FIFA) depuis plus de 50 ans. A cet effet, le directeur régional de Coca-Cola Afrique du Nord, Mouatez Abderrahmane, a tenu à saluer les autorités algériennes et à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour avoir offert toutes les conditions nécessaires à la présentation du trophée original de la Coupe du monde et permettre au grand public algérien de le contempler de près.

«Je remercie le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui nous a offert toutes les conditions pour organiser cette étape en terre algérienne. C'est la première fois depuis le début de cette tournée que le trophée reste deux jours dans un pays. Je pense que cette escale algérienne a été plus que réussie», a déclaré à la presse Mouatez Abderrahmane.

Cette initiative mondiale a offert à des milliers de fans algériens l'opportunité unique d'approcher de près le trophée original de la Coupe du monde, en amont de l'édition 2026 qui se déroulera aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin - 19 juillet). Elle a été également marquée par de nombreuses animations pour les fans, dont une exposition publique avec des séances photos aux côtés du trophée et des jeux de football interactifs. Démarrée le 3 janvier dernier à Riyadh, en Arabie saoudite, la tournée du trophée original de la Coupe du monde visitera 30 associations membres de la FIFA, avec 75 escales sur plus de 150 jours, offrant ainsi aux fans du monde entier une opportunité unique d'admirer le trophée le plus convoité du football mondial. Pour rappel, c'est la troisième fois que le trophée de la Coupe du monde visite l'Algérie. Les deux premières fois c'était à l'occasion du Mondial-2010 en Afrique du Sud et du Mondial-2014 au Brésil.

APRÈS LE DÉPART DE BENCHIKHA, L'USMA À LA CROISÉE DES CHEMINS POUR SON NOUVEAU COACH »

Des pistes prestigieuses et locales

L'USM Alger se retrouve une nouvelle fois à un tournant stratégique. Après le départ inattendu d'Abdelhak Benchikha (pourtant revenu en août 2025), la direction de Soustara s'est lancée dans une course contre la montre pour stabiliser la barre technique. Pour succéder à Benchikha, plusieurs noms circulent avec insistance dans les couloirs du club En quête d'un nouvel entraîneur, l'USMA continue de ratisser large.



Abdelhak Benchikha, fidèle à son élégance et à son professionnalisme, a d'ailleurs accepté d'assurer l'intérim malgré sa démission, le temps que le club trouve son successeur. Une attitude de gentleman saluée en interne, dans une période délicate où la stabilité reste primordiale.

Benni McCarthy : L'ancien adjoint d'Erik ten Hag à Manchester United est actuellement la piste prioritaire et la plus audacieuse. Véritable icône des Bafana Bafana dans les années 1990, le technicien de 49 ans ne dispose certes pas d'un long parcours sur les bancs, mais son CV n'en demeure pas moins solide. Ancien sélectionneur du Kenya (9 matches : 4 victoires, 3 nuls, 2 défaites), McCarthy a surtout enrichi son expérience au plus haut niveau en intégrant le staff d'Eric ten Hag Manchester United où il a officié comme entraîneur adjoint chargé du compartiment offensif durant deux saisons. Fort de ce bagage international et de son vécu au sein d'un géant européen, Benni McCarthy pourrait représenter une option crédible et audacieuse pour les Rouge et Noir. Reste à savoir si cette piste, aujourd'hui prioritaire, se concrétisera dans les prochains jours.

====Maher Kanzari : Le technicien tunisien fait partie des profils sérieusement étudiés par la direction. Maher Kanzari. Âgé de 52 ans, Kenzari dispose d'un CV solide et varié. Ancien adjoint du sélectionneur de la Tunisie, il a également dirigé les sélections nationales tunisiennes U20 et U23 et a été aux commandes de clubs tels que le CA Bizerte, le Stade Tunisien et, plus récemment, l'Espérance de Tunis. Les responsables de l'USMA suivent avec attention la situation de ce technicien, qui vient de quitter l'EST, mais à ce jour, aucun contact concret n'a encore été établi. L'urgence est cependant palpable. L'USMA s'apprête à entamer un calendrier chargé à partir de la fin du mois de février, avec des matchs décisifs tant en championnat qu'en Coupe de la CAF. La nomination rapide d'un entraîneur apparaît donc comme une nécessité pour stabiliser l'équipe et préparer au mieux ces rencontres cruciales. Les supporters, eux, restent attentifs et espèrent que le club tranchera rapidement pour offrir aux joueurs les meilleures conditions possibles. En attendant, la direction semble privilégier la prudence et la réflexion, évitant toute précipitation. Les prochains jours devraient être déterminants dans ce dossier stratégique. Une chose est certaine : l'USMA veut avancer rapidement pour conjuguer succès sportif et stabilité technique. Les noms de Miloud Hamdi et Billel Dziri, figures bien connues de la maison rouge et noir, figurent également sur la liste des prétendants potentiels.

La JS Kabylie ouvre une nouvelle page

LA JS KABYLIE a ouvert ce lundi une nouvelle page avec la passation de consignes effectuée officiellement entre l'ancienne et la nouvelle direction, a annoncé le club sur ses réseaux sociaux.

« Aujourd'hui, une nouvelle étape commence, tournée vers un avenir meilleur! » a écrit en effet la JSK dans son annonce accompagnant les photos de la cérémonie de la passation de consignes Une passation effectuée entre le désormais ex président du conseil d'administration El Hadi Ould Ali et successeur Adel Boudedja.

===Les joueurs solidaires avec Mahious

Sifflé et critiqué par les supporters après ses gros ratés face à Al Ahly, Mahious a trouvé du réconfort auprès de ses coéquipiers dans le vestiaire. Ils avaient tenu à lui remonter le moral en lui disant qu'il arrive à tous les attaquants de connaître un passage à vide et qu'il finira par retrouver sa forme optimale. Le soutien de ses partenaires lui a apporté du baume au cœur, car malgré son expérience, il est très affecté par toutes les critiques dont il a fait l'objet ces dernières semaines. Son transfert au dernier mercato estival avait déchaîné les passions et il y avait même des scènes de liesse dans certains fiefs des supporters pour célébrer la venue du deuxième meilleur buteur du championnat après Boulbina parti au Qatar. Jamais dans l'histoire de la JSK, un joueur n'a suscité autant d'engouement chez les supporters. C'est pour cela qu'ils avaient tenu à le défendre après ses prestations jugées peu convaincantes lors du dernier CHAN avant de lui apporter son soutien lors des premières journées du championnat.

MERGHEM OFFICIELLEMENT QUALIFIÉ AU SC BASTIA, SELON SON AGENT

Le milieu offensif Mehdi Merghem est désormais officiellement qualifié pour évoluer sous les couleurs du SC Bastia (Ligue 2 française), a annoncé son agent ce lundi, à travers une publication sur ses réseaux sociaux.

« Le joueur est désormais officiellement qualifié pour évoluer avec le SC Bastia, suite à la réception de son Certificat International de Transfert (CIT). Mehdi est apte à disputer son premier match dès la prochaine journée du championnat de Ligue 2 », précise l'agence dans son communiqué, remerciant également le joueur pour sa confiance ainsi que le club corse « pour sa patience et son professionnalisme ». Arrivé à la JS Kabylie l'été dernier en provenance de l'USM Alger, Merghem (28 ans) a décidé de quitter le club kabyle durant ce mercato hivernal, seulement six mois après son engagement. Le joueur avait initialement opté pour une résiliation unilatérale de son contrat en raison de salaires impayés, avant de revenir à de meilleurs sentiments en se montrant disposé à négocier son départ en accord avec sa nouvelle formation. Son agent souligne par ailleurs que ce dossier « n'était pas un simple transfert », mettant en avant la complexité des démarches administratives ayant retardé sa qualification officielle. À noter que, jusqu'à présent, ni la JS Kabylie ni le SC Bastia n'ont officiellement communiqué sur cette information. Pour rappel, Merghem s'est engagé avec le club corse d'un contrat jusqu'en juin 2026, en plus de deux saisons supplémentaires en option. Au terme de la 22e journée de la Ligue 2, le SC Bastia est lanterne rouge (18e, 16 pts), à six longueurs de retard sur les places non-relégables.



ALGÉRIE-NIGÉRIA / CAN 2025

Eric Chelle dévoile les 3 erreurs fatales de l'Algérie à la CAN

Un mois après l'élimination de l'Algérie face au Nigéria (2-0) en quart de finale de la CAN 2025 au Maroc, Éric Chelle est revenu en détail sur cette rencontre décisive.

Le sélectionneur des Super Eagles n'a pas caché sa satisfaction en découvrant le onze aligné par Vladimir Petkovic ce soir-là. Invité du podcast L'After Afrique, au micro de Nicolas Jamain et Walid Acherchour, Chelle est longuement revenu sur la victoire nigériane. Il a expliqué avoir volontairement cherché à priver les Fennecs du ballon, conscient de leur supériorité technique, estimant que la composition choisie par Petkovic avait renforcé son plan de jeu initial. Le technicien nigérian est d'abord revenu sur la main non sifflée à la suite d'un centre de Farès Chaïbi, une action qui aurait pu offrir un penalty à l'Algérie et changer le cours du match : « Ils auraient pu siffler la main. Donc, moi, j'ai de la chance. Mon équipe a de la chance sur ça. Maintenant, bien sûr qu'on a mis les ingrédients. À ce niveau, tu mènes 1-0 en quart de finale. Peut-être que le match, il n'est pas la même chose. L'Algérie, au lieu de baisser d'un pied à chaque minute, là, ils vont monter à chaque minute parce que finalement, ils mènent 1-0. Tu sais très bien que quand tu joues contre l'Algérie et que tu perds 1-0, c'est eux qui ont la maîtrise du ballon. » Éric Chelle a ensuite expliqué sa lecture du football algérien, nourrie par son passage sur le banc du MC Oran en Algérie : « J'ai eu la chance d'entraîner six mois en Algérie. Donc, j'ai encore plus découvert le football algérien. Le footballeur algérien, je sais que c'est un joueur technique. C'est un joueur qui veut faire tous ses exercices avec le ballon. Les supporters algériens, ils prennent leurs pieds quand leur équipe garde le ballon. Donc moi, je sais que je vais avoir une équipe en face, techniquement, si je les laisse jouer, on va prendre la foudre. Donc moi, je prends parti de leur mettre une intensité de malade. Après quand je vois la composition, je dis, c'est bon, on va encore plus mettre d'intensité. »



L'ABSENCE DE BOUNEDJAH

Selon Chelle, l'absence de Baghdad Bounedjah du onze de départ choisi par Petkovic a également conforté son approche agressive : « Pour moi, s'il y a Bounedjah, ce n'est pas la même. Pour sortir d'un pressing, il n'y a pas 36 choses. C'est soit tu sors techniquement une touche, ou soit tu mets un long ballon et tu as ton attaquant qui cale le ballon et qui fait remonter le bloc. Donc moi, je ne vois pas Bounedjah. Je dis c'est bon, les gars, mettez encore plus de pression. »

===Le choix de la continuité à la pause

Le sélectionneur nigérian est aussi revenu sur le choix de Petkovic de reconduire la même équipe au retour des vestiaires, malgré la domination nigériane : « Peut-être qu'il pensait qu'on allait baisser de pied. En général, entre la 60ème et la 70ème, c'est toujours là qu'on a notre pic, puis qu'on descend physiquement. » Il ajoute : « Moi, je m'attendais à la mi-temps qu'il change aussi. Et puis finalement, il ne change pas. »

ABDELLI ÉTAIT ATTENDU

Enfin, Éric Chelle a révélé s'attendre à voir Abdelli titulaire : « Je me disais qu'il allait essayer de couper Lookman. Nous, on avait cet axe Iwobi-Lookman, en plus Alex était très fort pour trouver Ade. Cet axe, le Maroc l'a coupé et on n'a pas trouvé d'alternative pour essayer de contrer ça. » Avant de conclure : « Et donc moi je m'attendais à ce qu'ils mettent ce joueur (Abdelli). Et encore une fois ça m'a relâché un peu plus, sans manquer de respect aux autres joueurs. » Des révélations qui jettent un nouvel éclairage sur l'élimination algérienne et relancent le débat autour des choix de Petkovic lors de ce quart de finale décisif.

Création de la Fédération de football de la RASD

La Fédération de football de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) a été officiellement établie le 8 février 2026. Cette création, annoncée par le ministère de la Jeunesse et des Sports sahraoui, marque une étape stratégique pour institutionnaliser le sport dans les territoires et renforcer sa présence sur la scène internationale. Bien que la fédération sous sa forme officielle actuelle date de 2026, le football sahraoui a connu plusieurs phases de structuration :

1989 : Première formation d'une entité régissant le football sahraoui, souvent citée comme la «Fédération du Sahara occidental de football» (FSF), basée dans les camps de réfugiés.

Affiliations non-FIFA : La structure a rejoint la NF-Board en décembre 2003, puis la CONIFA le 13 septembre 2016 pour participer à des tournois de nations non reconnues par la FIFA.

Mai 2023 : Annonce de la «naissance officielle» de l'équipe nationale sahraouie par l'ambassadeur de la RASD en Algérie, lors du 50ème anniversaire du Front Polisario. La Fédération de football de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) sera créée en présence de grandes personnalités sportives. A cette occasion, le stade Nelson- Mandela de Baraki abritera, vendredi (16h30), un match de gala entre une sélection d'anciens internationaux algériens avec le champion d'Afrique, Djamel Belamri, et l'équipe nationale de la RASD, dont les joueurs évoluent essentiellement dans les paliers inferieurs du football espagnol. Jeudi, une conférence de presse est programmée à l'hôtel Mazafran de Zeralda, à 10 heures, afin de présenter les contours du



match de gala et les objectifs de cette initiative qui s'inscrit dans « le cadre des actions de solidarité et de soutien constants de l'Algérie envers les autorités et le peuple du Sahara occidental, engagés depuis plus d'un demi-siècle dans leur lutte pour l'indépendance. » Il est à rappeler l'organisation d'un évènement similaire en 2023 dans la même enceinte de Baraki. L'équipe nationale du Sahara occidental avait donné la réplique au MC Alger.

UN ANCIEN RESPONSABLE À LA CAF : «UNE CAN TOUS LES QUATRE ANS, C'EST UN SUICIDE ÉCONOMIQUE»

LA DÉCISION de la CAF de faire passer la Coupe d'Afrique des nations (CAN) d'une périodicité biennale à une organisation tous les quatre ans à partir de 2028 continue de susciter une vive controverse au sein du football africain.Loin de faire l'unanimité, cette orientation stratégique est largement contestée par plusieurs acteurs et anciens responsables de l'instance continentale. Réagissant à cette décision, le Camerounais Junior Binyam, ancien responsable de la communication et ex-chef de cabinet du secrétaire général de la CAF, a exprimé de sérieuses réserves, allant jusqu'à qualifier cette réforme de « suicide économique » potentiel pour l'instance africaine, selon Le360 Sport.

« Sur la faisabilité, le débat ne se pose pas. Si la CAN peut se jouer tous les deux ans, elle peut aussi se jouer tous les quatre ans. La vraie question est celle du fondement de cette décision. Existe-t-il une étude démontrant que ce passage à quatre ans permettrait à la CAF de générer davantage de ressources ? », s'est-il interrogé dans les colonnes de Le360 Sport. L'édition 2027, déjà attribuée, sera organisée conjointement pour la première fois de l'histoire par trois pays : le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Quant à l'édition 2028, elle demeure en attente de la désignation de son ou de ses pays hôtes et sera la dernière avant l'entrée en vigueur officielle de la nouvelle périodicité quadriennale. Selon Binyam, la CAN demeure un pilier essentiel des finances de la CAF. « Il faut rappeler qu'il y a une dizaine d'années, la CAN représentait environ 40 % des revenus de la CAF. Et je ne suis pas certain que cette donnée ait fondamentalement changé. Un passage à quatre ans pourrait apparaître comme un suicide économique s'il n'est pas adossé à des sources de revenus alternatives clairement identifiées », a-t-il averti. Pour compenser le manque à gagner induit par l'espacement de la CAN, la CAF a annoncé la création d'une Ligue des Nations africaine. Une compétition dont les contours restent encore « flous » et qui soulève, elle aussi, de nombreuses interrogations. « Si l'on me présente une étude démontrant que cette compétition permettra de compenser le manque à gagner induit par le passage à quatre ans, le débat est clos. Mais pour l'instant, personne n'explique comment elle sera organisée, financée ou structurée », a conclu Binyam.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISEE MERE ET ENFANT MASCARA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°..... / 2025
Nif : 408016000029069000 11

L'établissement Hospitalier spécialisée mère et enfant de MASCARA, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence capacités Minimal pour l'année 2026 pour **L'approvisionnement en Produits Pharmaceutiques Et Autres Produits Destines à la Médecine Humaine Et Dispositifs Médicaux et fluides médicaux durant l'année 2026.**

- **Lot N°1 : approvisionnement de consommable Médico-chirurgical**
- **Lot N°2: approvisionnement d'article de pansement**
- **Lot N°3: approvisionnement des antiseptiques**
- **Lot N°4 : approvisionnement des abords parentéraux**
- **Lot N°5: approvisionnement de consommable non tissu**
- **Lot N°6: approvisionnement des films radio**
- **Lot N°7: approvisionnement de réactifs consommable de laboratoire**
- **Lot N°8: approvisionnement en fluides médicaux**

Les candidats intéressés peuvent soumissionner pour un, ou plusieurs lots, avec obligation de souscrire pour l'ensemble des articles du ou des lots.

: ELIGIBILITE

Pour Les Lots 01, 02, 03, 04, 05, 06, 07

L'avis d'appel d'offres nationales avec exigence des capacités Minimale s'adresse aux :**Fabricants, importateurs (import et vend) et distributeurs ayant un Registre Commerce relation avec l'objet de l'appel d'offre et une Agrément délivré par les autorités ou les services compétant**

Pour Lot N°08 : Ayant Agrément d'enregistrement Pour protoxyde d'azote et O2 + N2O MEPA + certaficat BFP délivré par service compétence (Ministère de la santé et Ministère de Production Pharmaceutique)

Les Soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, doivent se rapprocher de la direction de l'Etablissement Hospitalier spécialisée mère et enfant de MASCARA pour retirer le Cahier des Charges établi à cet effet, contre le paiement de **2.000.00 DA** non remboursable.

1-**Le dossier de candidature contient :**

1- Déclaration de candidature ; « Selon model en annexe ».
2- Déclaration de probité ; « Selon model en annexe ».
3- Casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire,il doit joindre le jugement et/ou le casier judiciaire.
4- Registre de commerce en relation avec l'objet du marché ou contrat.
5- Numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie(NIF).
6- Attestation Mise à jour CNAS et CASNOS.
7- Numéro d'identification statistique (NIS).
8- identification bancaires **RIB**
9- Statuts pour les sociétés.
10- Dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien.
11- Agrément ministériel délivré par les services compétant
12- Extrait de Rôle en cours de validité ou avec un échéancier.
13- Références professionnelles (Attestations de bonne exécution).
14- Solvabilité Bancaire

2-**L'offre technique contient :** .

1. Déclaration à souscrire ci-joint (signer datée et paraphée).
2. Mémoire Technique Justificatif ci-joint.
3. Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3 – **L'offre financière contient** :

1. Lettre de soumission (signer *datée et paraphée)*
2. Bordereau des prix unitaires (BPU).
3. Devis quantitatif et estimatif (DQE).

Les offres établies doivent être envoyés à l'adresse ci-dessous :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISEE MERE ET ENFANT DE - MASCARA.
Rue sidi kada Belmokhtar zone 08. Mascara

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne comporte que la mention suivante :

SOUMISSION POUR l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
« L'approvisionnement en Produits Pharmaceutiques Et Autres Produits Destines à La Médecine Humaine Et Dispositifs Médicaux et fluides médicaux» **Lot : (À NE PAS OUVRIR).**

L'heure de dépôt des offres est fixé à 15 jours à compter de la date de la première parution dans la presse en arabe et langue étrangère: Et BOMOP et la Presse électronique à 13H30.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis (Techniques et Financières) **à 14H00** au siège de la direction d'établissement Hospitalier spécialisée mère et enfant de MASCARA.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois **(03) mois** depuis l'ouverture des offres.
Si le dernier jour de la durée de préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

Le Jeune Indépendant **du 11/02/2026 / ANEP 2631002373**

République Algérienne Démocratique et Populaire..
La Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Relizane
NIF- DRE =099048015053326

2E AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 06/2026

La Direction de l'hydraulique de la Wilaya de Relizane, Lance un 2eme avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour concernant le : PROJET : Réalisation et équipement d'un forage pour renforcer douar ouled habib à sidi khettab en AEP

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges à partir du lien e-mail
https://drive.google.com/file/d/1tZCBBDKSDgrvO9LrfG1.gTN-JFVdths75/view?usp=drive_link

Et se rapprocher de la direction de l'hydraulique de la Wilaya de Relizane a Bureau des marches – à l'adresse suivante : Rue Docteur Boukhaloua N ° 13 – Relizane –

Capacités Minimales exigées :

Conformément à l'article 54 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant organisation des marchés publics et des autorisations d'utilité publique, et conformément à l' article 43 de la loi 23-12 du 08/05 /2023, qui précise les règles générales de la loi sur les marchés publics.: seules les entreprises disposant des capacités minimales peuvent soumissionner pour ces traveaux a savoirs

C.Q.C.P EXIGEE	CAPACITE FINANCIERE	REFERENCES PROFESSIONNELLES
certificat de qualification Principale hydraulique Catégorie quatre (04) ou plus codes 34-303 et 34- 709 En cour de validité	La Moyenne du Chiffre d'affaire des trois (03) dernières années (2022 – 2023- 2024) égal ou supérieur à 8 000.000.00DA - les bilans qui manquent auront la note zéro	Ayant réalisé au moins un (01) projet Concernant Réalisation de forage et équipement de forage ou station de pompage ou station de relevage justifié par les attestations de bonne exécution délivrées par des maitres d'ouvrages

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (le contenu du dossier selon le cahier des charges). Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres - appel d'offres n°....., l'objet de l'appel d'offres».
La durée de préparation des offres est de dix jours – (10 jours) à compter à la première publication dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.
Les offres devront être déposées avant 12h00 mn au niveau de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Relizane à l'adresse suivant - 13 rue Docteur BOUKHALOUA - Relizane - L'ouverture des plis techniques, financiers et dossier de candidature aura lieu au siège de la direction de l'hydraulique de la wilaya de Relizane à 12 h 00mn. Correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.
Le présent avis d'appel d'offres tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 11/02/2026 / ANEP 2631002233**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL -
DIRECTION REGIONALE D'ALGER OUEST
cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida.
N° Identification fiscale : 000016001405697
PROGRAMME DES 185.000/200.000 LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N°016/DRAO/AADL/2026

En application des articles 36, 38 et 39 de la loi N° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et aux articles 40, 43 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT-DIRECTION REGIONALE D'ALGER **OUEST« DRAO – AADL »** lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour

LA RÉALISATION DE 500 LOGEMENTS LOCATION-VENTE EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL, PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y COMPRIS LES TRAVAUX DE VIABILISATION RESEAUX TERTIARES SIS A LA EL AFFROUN, COMMUNE D'EL AFFROUN, WILAYA DE BLIDA. PROGRAMME LOCATION-VENTE AADL 03 « Tranche 185000 Logements, Zone 01 »

Conformément aux articles 34,38,43,60 et 63 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics t aux articles 44,54,55,56 et 57 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service publics.
L'avis d'appel d'offre objet du présent cahier des charges s'adresse aux candidats remplissant les conditions d'éligibilités suivantes :
En application du décret exécutif N° 93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toutes les entreprises intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification et classification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif N° 05-114 du 07/04/2005.
En application de l'arrêté interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, de travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'élimination.
Le présent avis d'appel d'offre s'adresse aux entreprises publiques et privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :
Cas de soumissionnaire seul :

a) **-Capacités professionnelles :**

-Ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie **IV (Quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et travaux publics ou hydraulique en activité secondaire .** en cours de validité.
b) Capacités financières

Ayant un chiffre d'affaires cumulés des trois meilleurs bilans des cinq dernières années (2020-2021-2022-2023 et 2024) égale ou supérieur à **500 000 000,00 DA** justifiés par les bilans fiscaux et sec annexes indiquant les différents résultats financiers, visés par les services des impôts.
c)Capacités techniques : ayant les moyens humains et matériels suivant :
1/-Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir minimum le personnel suivant :
- Un (01), Architecte ou ingénieur ou master dans le domaine du bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en bâtiment, ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans.
-Un (01) Technicien supérieur ou plus en VRD ou Travaux publics ou hydraulique , ayant une expérience supérieure ou égale à 03 ans
, justifié par les pièces administratives et règlementaires y afférent à savoir : affiliation CNAS CASNOS (en cours de validité), diplômes, et le cas échéant fiches carrières.
2/-Moyens matériels :
Le soumissionnaire doit avoir minimum les moyens suivants :
- Deux (02) camions de 15 t ou plus
- Une (01) centrale à béton de 30 m3/h ou plus.
- Deux (02) grues fixes
- Deux (01) pelles mécaniques

NB **:** La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres) pour le matériel non roulant ,et/ou contrat leasing avec une banque.
3/-Références professionnelles : le soumissionnaire devra remplir l'une des conditions suivantes à savoir :
- Un projet de réalisation de 400 logements ou plus en TCE en un seul tenant
- Ou Un cumul de projets de logements 600 logements ou plus en TCE en prenant en considération les projets de 120 logts ou plus .
- Ou deux projets d'équipements en totalité (TCE) de catégorie C ou plus

Justifier par des attestations de bonne exécution ou d'exécution délivré par des maître d'ouvrages publics, des projet réceptionnés les 10 dernières années (2016 à 2025).

Ces attestations doivent contenir les informations suivantes ou accompagné des documents ci-après :
- **L'intitulé du projet**
- **Le montant du projet**
- **Délai de réalisation**
- **Date du procès-verbal provisoire ou définitive**

Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera éliminée systématiquement.

Le dossier de candidature ne peut être complété.

Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité du soumissionnaire ne sont pas sujets à la notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
-Les pièces justifiant les conditions d'éligibilité ne doivent pas être présentes dans l'offre technique.

II-CAS GROUPEMENT MONMENTANE D'ENTREPRISES SOLIDAIRES
Pour justifier de l'éligibilité du soumissionnaire en groupement solidaire d'entreprise, il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres de groupement a ce titre, les membres du groupement ne sont pas tenus de justifier individuellement l'ensemble des capacités exigées, dans le cahier de charge, a l'exception du qualification et classification professionnel (chaque membre doit présenter un certificat du qualification et classification professionnel en cours de validité)
Le groupement doivent être impérativement solidaire.
Capacité professionnelle :

LE CHEF DE FILE DU GROUPEMENT :
Ayant la qualification et la classification professionnelle a la catégorie **IV (Quatre) ou plus, qualifié en bâtiment comme activité principale et travaux publics ou hydraulique en activité secondaire** en cours de validité.
LES MEMBRES DU GROUPEMENT : doivent être qualifies en bâtiment comme activité principale et classe a la catégorie **III(Trois) ou plus en cours de validité**

Le dossier de l'appel d'offres sera retiré auprès de l'A.A. D.L
Agence Régionale d'Alger Ouest
Sise à Cité des 540 Logements BRAKNI – Bt « D » - Wilaya de Blida
Contre le paiement **de Vingt Mille (20 000.00 DA), au niveau de la régie de la direction régionale d'Alger Ouest**, non remboursable représentant les frais de la documentation contre la remise d'un reçu de paiement à joindre dans l'offre technique.
Le cahier des charges doit être retiré par le candidat soumissionnaire ou son représentant désigné à cet effet sur présentation d'un extrait du registre de commerce ou une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
Seuls les candidats qui auront retiré le cahier des charges, sont autorisés à participer à l'appel d'offres.

Conformément à l'article 47 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 fixant les Règles Générales, relatives aux marchés publics et l'article 67 du décret présidentiel n° 15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le dossier de l'appel d'offre mis à la disposition des soumissionnaires, contient les renseignements et les documents nécessaires lui permettant de présenter des offres acceptables à savoir :
- **Dossier de candidature**
- **Offre Technique**
- **Offre Financière**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise , la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique », « offre financière », selon le cas ;Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – **appel d'offres N°**……..
L'offre doit parvenir au service contractant à la date et au plus tard à l'heure limite de dépôt des offres.
Aucune modification, rature, surcharge ou suppression sur le présent cahier des charges n'est admise.
L'ensemble des pièces, devra être coté, paraphé, daté et signé par la personne physique ou morale habilitée à cet effet.
Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées.
L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :

Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet
Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
Les statuts pour les sociétés
Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article N°04 du présent cahier des charges à savoir :

a)- Capacités professionnelles :
Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle
Une copie du registre de commerce

b) -Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois meilleurs bilans des cinq dernières années **(2020-2021-2022-2023-2024)** (visé par les services des impôts).
Une copie de l'attestation justifiant l'accomplissement de la procédure de dépôt légal des comptes sociaux délivrée par les antennes locales du centre national du registre de commerce (CNRC).

c)-Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles :
Copie des attestations fiscales, parafiscales d'organismes de sécurité sociale (CNAS, CASNOS et extrait de rôle apuré ou avec échéancier)
Numéro d'immatriculation fiscale (carte fiscale).
Liste des moyens humains (affiliation CNAS, CASNOS diplômes, et le cas échéant fiches carrières),
La liste des moyens matériels de l'entreprise doit être appuyé par (Cartes grises et police d'assurances en cours de validité pour le matériel roulant et constat récent d'huissier de justice justifiant la propriété du matériel et les références appuyé d'un acte de vente notarié, le cas échéant (daté de six (06) mois maximum à la date de dépôt des offres) pour le matériel non roulant ,et/ou contrat leasing avec une banque.

Références professionnelles accompagnés des attestations de bonne exécution ou attestation d'exécution délivrées par des maitres d'ouvrage publics.

NB : Toute pièce fournie par l'entreprise doit être valide à la date d'ouverture des plis.

B. L'enveloppe dénommée « L'OFFRE TECHNIQUE » contient :
1/La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/ Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif signé, daté et cacheté par le soumissionnaire selon modèle joint au présent cahier des charges (sous peine de rejet de l'offre) et tout autre document exigé y afférent à savoir :
- Les moyens humains à mobiliser pour le projet
- Le matériel et équipement à mobiliser pour le projet
- Méthodologie d'exécution des travaux
- Contraintes d'exécution des travaux et solutions proposées

3/-Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
4/-Caution de soumission d'un montant supérieur à 1% de l'offre pour les offres excédants le montant d'un milliard de dinars en toutes taxes comprises (1 000 000 000 .00) DA/TTC
5/- Lettre d'engagement 3x8.
6/- Lettre d'engagement du délai d'exécution.
7/- Le planning de la réalisation des ouvrages.
C L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » contient :

1/-La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet.
2/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie les logements pour les immeubles,R+15.
3/- La décomposition du prix global et forfaitaire partie Conciergerie pour les immeubles R+15.
4/-le bordereau des prix unitaire partie commerce.
5/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie commerce.
6/- Tableau récapitulatif de la partie commerce.
7/-le bordereau des prix unitaire partie VRD.
8/-le devis quantitatif et estimatif dument daté et signé partie VRD.
9/- Tableau récapitulatif de la partie VRD.
10/- Tableau récapitulatif du montant total du marché

Il est accordé au soumissionnaires un délai de préparation des offres **de Quinze (15) jours**, il commence à courir à partir de la 1ere publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans la presse.
Le service contractant peut, quand les circonstances le justifient, proroger la durée de préparation des offres au moins trois jours avant la date limite de dépôt des offres. Dans ce cas, il en informe les candidats par tout moyen.
Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le **Quinzième (15ème) jour au plus tard à 12h00.**
Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
Direction Régionale d'Alger Ouest de l'AADL
sis à : cité 540 logements AADL BT « D » Brakni W.Blida

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maitre de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à Treize (13h00) heurs.
L'offre demeure valide pendant une période de Quatre Vingt Dix (90) jours augmentée de la durée de préparation des offres.
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 11/02/2026 / ANEP 2616004381**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENT PUBLICS
DE LA WILAYA DE NAAMA
NIF : 415024000045205

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF AU L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 62/2025

REALISATION D'UN COLLEGE TYPE 4/200 R A LA CITE HR CNE DE SFISSIFA

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marches publics et des délégations de service public, La Direction des Equipements Publics de la wilaya de Naâma informe les soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales **N° 62/2025** relatifà **la réalisation d'un collège type 4/200 R à la cité HR Cne de Sfissifa** paru aux quotidien الجزائر الجديدة et quotidien Le **jeune indépendant** le 07/01/2026, qu'à l'issue de l'analyse des offres, l'appel d'offre est attribué conformément au tableau sus dessous

LOT	ENTREPRISE RETENUE	NOTE TECHNIQUE	MONTANT PROPOSE APRES CORRECTION En TTC (DA)	DELAI (MOIS)	OBS
Lot N° 02 : réfectoire	BENABDELKRIM ABDELHADI NIF : 198320101846147	36,00	33 699 134,00	06 mois	Moins disant
Lot N° 03 : 05 logements	MEHDAOUI REDOUANE NIF : 178080100295179	52,00	36 693 324,00	165 jours	Moins disant
Lot N° 06 : poste transformateur + groupe électrogène +éclairage Extérieur et alimentation des blocs en électricité	BELGACEM ALI ZERROUKI NIF : 189200103289122	35,71	19 441 863,00	85 jours	Moins disant

Un délai de dix (10) jours est accordé aux soumissionnaires pour un éventuel recours à compter de la premier parution de cet avis sur les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 alinéa du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marches publics et des délégations de service public, au le BOMOP.

Le Jeune Indépendant **du 11/02/2026 / ANEP 2631002317**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DAIRA DE AIN-TEDELES
COMMUNE DE SIDI BELATTAR
--*-*-*-*-*

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article **65** du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
Le Président de l'Assemblée Populaire Communal de Sidi Belattar, informe dans le cadre D'un Avis appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale lancée le **28/12/2025** relative Aux les opérations suivantes :

Aménagement Urbain a Sidi Belattar
Lot 01 : Aménagement Cite Chahid Benkesmia Ladjel (78 logts)
Lot 02 : Aménagement Rue Chahid bensikaddour bentaib

- Publié dans les quotidiens nationaux « المجتمع» en langue nationale 13/01/2026 le et «Le Jeune Indépendant » en langue française le 13/01/2026 qu'après étude et examen des offres technique et financières par la commission d'évaluation des offre Réunie en date du 29/01/2026, l'opération est attribuée provisoirement à l'entreprise citée dans le tableau ci-dessous :
- La procédure d'évaluation des offres conformément aux critères prévus dans les cahiers des charges a donné les résultats suivants :

N	Intitulée de L'opération	Dénomination et adresse de l'entreprise titulaire	Note attribue	Montant de l'offre en TTC(DA)	Délai de réalisation	OBS
	Aménagement Urbain a Sidi Belattar					
01	**Lot 01 : Aménagement Cite Chahid Benkesmia Ladjel (78 logts)**	*ETPGH TAHRI MOHAMED MOSTAGANEM*	**77.00 POINT**	**48 953 235.70 DA**	**100 JOURS**	**Meilleure offre en termes d'avantages économiques**
02	**Lot 02 : Aménagement Rue Chahid bensikaddour bentaib**	Infructueux (Opération Annuler)				

Le soumissionnaire intéressé de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offre techniques et financières, sont invités de se rapprocher au siège de l'APC au plus tard **03 jours** à compter de la date d'affichage du présent avis.
Tous soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de 10 jours à compter de la date de première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux conformément a l'article 82 du décret sus cité .

Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

Le Jeune Indépendant **du 11/02/2026 / ANEP 2631002252**

Android Auto : l'IA de Google met un pied dans votre voiture, ce que ça change pour vous

Sur Android Auto, Gemini commence à remplacer Google Assistant. Cette mise à jour apporte des commandes en langage naturel et la fonction Live, mais supprime une fonctionnalité pourtant appréciée des utilisateurs.



Le géant de Mountain View déploie progressivement Gemini sur Android Auto, une étape amorcée depuis déjà plusieurs mois. Pour les utilisateurs, cette transition entraîne différents changements, à commencer par un basculement de l'ancienne interface vocale vers une IA plus contextuelle et capable d'exécuter des commandes plus naturelles. Plusieurs utilisateurs indiquent que la mise à jour est désormais active au sein de leur véhicule.

Android Auto : Gemini arrive dans les voitures et remplace Google Assistant

L'intégration de Gemini sur Android Auto se fait de manière progressive, sans nécessiter de mise à jour manuelle de l'application.
Des utilisateurs sur Reddit et des tests menés par 9to5Google confirment l'arrivée de l'assistant IA sur les versions 15.6 et 15.7 d'Android Auto, testées notamment sur Pixel 10 Pro XL et un Galaxy Z Fold 7. Le changement conserve la commande vocale « Hey Google », mais introduit Gemini Live, accessible via la phrase « let's talk live », qui remplace alors le widget média du tableau de bord par une interface conversationnelle.
Désormais, Gemini comprend des formulations plus naturelles, conserve le contexte des échanges et permet de poser des questions de suivi. L'assistant se connecte également aux applications Google Home, Keep et Maps, facilitant la gestion des tâches sans quitter la route. Google annonce par ailleurs une fonction de traduction automatique des messages texte, tant en réception qu'en envoi.

Gemini supprime la reconnaissance des surnoms et active le partage de position

Deux nouveaux paramètres apparaissent dans le menu Gemini d'Android Auto :
« Interruption des réponses en direct »
et « Partage précis de la localisation ».
Ces options sont activées automatiquement lors de l'installation, ce qui implique le partage de la position exacte et la possibilité d'interrompre les réponses vocales.
Les utilisateurs peuvent néanmoins les désactiver manuellement selon leurs préférences en matière de confidentialité.
Le passage à Gemini entraîne toutefois la suppression d'une fonctionnalité appréciée au sein de Google Assistant : la reconnaissance des surnoms de contacts.

Les appellations comme « maman » ou « patron » ne sont, pour l'instant, plus comprises par le système. Malgré cela, les premiers retours d'expérience font état d'une utilisation fluide et de commandes vocales plus efficaces, nécessitant visiblement moins de répétitions qu'avec l'ancienne interface.

iPhone 18 Pro : un lifting discret… qui pourrait tout changer à l'œil

L'IPHONE 18 PRO pourrait abandonner la Dynamic Island au profit d'un poinçon discret, selon de nouvelles indiscrétions. Apple travaillerait sur plusieurs modifications esthétiques, dont une coque arrière transparente qui marquerait un retour aux designs iconiques de la marque.
Quelques semaines après le lancement de l'iPhone 17, les rumeurs concernant l'iPhone 18 Pro se multiplient déjà. L'utilisateur Digital Chat Station sur Weibo, connu pour la fiabilité de ses informations, évoque des changements notables dans le design de l'appareil attendu en septembre 2026. Si Apple confirme ces modifications, la gamme Pro connaîtrait sa transformation visuelle la plus importante depuis plusieurs générations.

iPhone 18 Pro : un poinçon pour remplacer la Dynamic Island ?

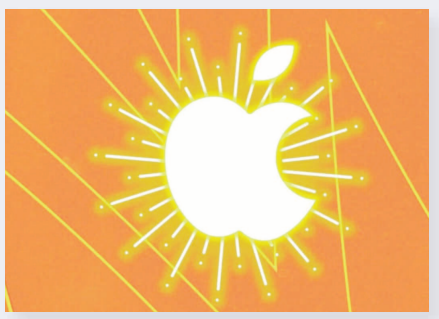
La firme de Cupertino expérimenterait une technologie HIAA (hole-in-active-area) pour l'iPhone 18 Pro. Concrètement, ce procédé consiste à percer un minuscule orifice au laser directement dans la zone active de la dalle OLED, permettant d'intégrer la caméra frontale derrière l'écran. De toute évidence, l'objectif est de réduire l'encombrement visuel par rapport à la Dynamic Island ou à l'encoche actuelle (en fonction des modèles). Selon cette rumeur, le poinçon se situerait dans le coin supérieur gauche de l'écran. Pour mémoire, diverses sources indiquaient plus tôt cette année que seule la caméra frontale occuperait cet espace, les composants Face ID étant relocalisés sous l'écran. Si la publication Weibo ne mentionne pas explicitement Face ID, elle confirme qu'Apple modifiera le format de l'écran.
Un autre rapport évoqué par JP Morgan ajoute que l'ensemble de la gamme iPhone 18, y compris le modèle Fold, utiliserait une caméra frontale de 24 mégapixels. La société de conseil affirme également que le modèle pliant intégrerait une caméra sous l'écran.

Transparence, caméra, batterie… le point sur les dernières rumeurs

Concernant l'arrière de l'appareil, Digital Chat Station affirme que l'iPhone 18 Pro pourrait adopter une face arrière au design transparent. Quelques semaines plus tôt, la même source évoquait justement un verre légèrement transparent. En plus de faire écho aux Mac translucides des années 1990, cette caractéristique rappellerait également les choix de marques comme Nothing, HTC ou Xiaomi, qui ont déjà commercialisé des appareils utilisant des coques transparentes ou translucides.
Le rapport ne précise pas si les composants internes seraient visibles, ni si Apple opterait pour des éléments fonctionnels ou factices, comme cela avait été reproché au Xiaomi Mi 8 Explorer Edition. Selon les fuites, le plateau photo resterait identique à celui de l'iPhone 17 Pro, mais intégrerait pour la première fois un objectif principal à ouverture variable. Cette technologie, déjà vue chez Samsung, Huawei et Xiaomi, permet d'adapter l'ouverture selon les conditions lumineuses. La découpe en verre pour MagSafe bénéficierait par la même occasion d'un nouveau design transparent, probablement pour mieux se fondre dans l'ensemble de l'appareil. Enfin, la rumeur évoque une batterie dotée d'un boîtier en acier pour l'iPhone 18 Pro. Les éléments concernant cette dernière rumeur demeurent relativement flous, sachant que l'iPhone 17 Pro utilise déjà une chambre à vapeur en acier inoxydable.



Accord Apple / Google pour mettre sur pied le nouveau Siri



APPLE se tourne vers Google pour propulser le nouvel Siri : un modèle d'IA à 1,2 trillion de paramètres, près d'un milliard de dollars par an, et un lancement prévu pour le printemps 2026. Un tournant majeur dans la stratégie d'assistant vocal d'Apple. Apple a pris la décision stratégique d'utiliser le modèle d'intelligence artificielle Gemini de Google pour la refonte de son assistant vocal Siri, affirme Bloomberg News. La transaction envisagée prévoirait un montant d'environ un milliard de dollars par an.
Le modèle associé compterait 1,2 trillion de paramètres, soit un bond considérable par rapport aux systèmes actuels utilisés en interne par Apple. Apple Intelligence d'Apple fonctionnerait avec près de 150 milliards de paramètres. Le modèle de Gemini destiné à Apple tournerait sur les serveurs de Private Cloud Compute d'Apple afin de garantir que Google n'accède pas directement aux données des utilisateurs.

Pas d'intégration complète de la recherche Google

Le géant de la tech, en difficulté face à des concurrents plus avancés tels que Google Assistant ou Alexa de Amazon.com compte recourir à cette solution externe avant que ses propres modèles d'IA ne soient prêts.
Le partenariat ne devrait toutefois pas impliquer une intégration complète de la recherche Google dans les systèmes d'exploitation d'Apple, mais servir de palliatif pour le lancement du nouveau Siri prévu au printemps 2026, probablement avec la mise à jour iOS 26.4.
Apple avait initialement examiné des partenariats avec OpenAI et Anthropic. Mais aurait finalement choisi Google, notamment pour des raisons financières et stratégiques.

Décacorne : Mistral double sa valorisation à 11,7 milliards grâce à ASML

La start-up française Mistral, spécialiste de l'intelligence artificielle, frappe fort : une levée de fonds colossale, un partenaire stratégique et une valorisation à 11,7 milliards d'euros. Voici ce que ça change.



D'un coup d'éclat, Mistral vient d'entrer dans la cour des très grands. Moins de deux ans après sa création, la start-up parisienne pilotée par Arthur Mensch, Guillaume Lample et Timothée Lacroix annonce une nouvelle levée de fonds record de 1,7 milliard d'euros. Une opération marquée par l'entrée au capital d'un poids lourd européen : le néerlandais ASML, premier fournisseur mondial de machines pour semi-conducteurs.

Mistral atteint ainsi une valorisation de 11,7 milliards d'euros (près de 14 milliards de dollars), devenant la première "décacorne" française. Selon plusieurs sources, ASML détiendrait désormais 15 % du capital de la jeune pousse, et un siège au conseil de surveillance affirme Le Figaro.

Le géant néerlandais devient ainsi le premier actionnaire après les fondateurs.Le partenariat entre Mistral et ASML est pensé sur cinq ans. Objectif : intégrer l'intelligence artificielle aux technologies de pointe des semi-conducteurs. L'alliance entre les deux entreprises "a pour objectif de générer une forte plus-value pour les clients d'ASML grâce à des produits et solutions innovants dopés à l'IA et offrira des pistes de recherche commune", déclare Christophe Fouquet, PDG d'ASML, dans un communiqué.

Une levée de fonds historique pour la tech française

Dans un contexte de compétition mondiale acharnée, Mistral s'impose comme l'étendard européen de l'IA. Avec un chiffre d'affaires annuel de 300 millions d'euros, des bookings de 1,4 milliard et des clients dans 50 % du CAC 40, la société affiche une trajectoire fulgurante."Nous sommes en train de brancher les serveurs", dit Arthur Mensch aux Echos au sujet de la mise en service prochaine de ses infrastructures cloud, en partenariat avec Nvidia. Le nouveau cap stratégique de Mistral s'oriente vers une IA spécialisée, déployée sur le terrain. L'entreprise ne met pas de côté son chatbot grand public, Le Chat, mais entend se positionner comme fournisseur de solutions IA taillées sur mesure. Ce rapprochement avec ASML est aussi un symbole fort d'union européenne face à la domination américaine. "Sortir l'intelligence artificielle des laboratoires et l'appliquer aux technologies les plus avancées", ambitionne Arthur Mensch. "Évidemment, c'est une belle histoire car nous sommes deux sociétés européennes. Mais nous sommes surtout deux entreprises championnes dans leur domaine", ajoute-t-il.

Grand Test Insta360 Go Ultra : une action cam très fun à prendre au sérieux



CETTE CAMÉRA modulaire, bourrée de qualités, permet, comme le modèle précédent, un usage polyvalent, des prises de vue originales et de qualité. Et elle peut aller plus loin, en intéressant même certains professionnels. Nous l'avons essayé à Dakar.

Les points essentiels à retenir de l'action cam Insta360 Go Ultra

Comme le précédent modèle Go 3S, l'Insta360 Go Ultra se distingue des autres caméras d'action par sa modularité et son écran pivotant. Elle peut prendre des vidéos sous des angles multiples et originaux, à l'aide de divers supports de fixation dont le pendentif magnétique et le tout est d'un usage facile.

Le module caméra waterproof a pris du volume, intégrant à la fois une batterie plus importante et un capteur plus grand capable d'enregistrer, sur carte micro SD dorénavant, des vidéos 4K à 60 ips de grande qualité et couplées à un son particulièrement immersif.

La nouvelle caméra reste compatible avec le système de localisation Apple Find My (Localiser), fonctionne avec une appli bien conçue et serait encore plus polyvalente si elle intégrait le système de fixation standard à pas de vis 1/4 (utilisée en photo et en vidéo). Dommage que le verrouillage de l'écran soit d'une efficacité aléatoire.

L'action cam Insta360 Go Ultra se distingue d'emblée des concurrentes GoPro et DJI par son design modulaire. En effet, comme la Go 3S, la nouvelle caméra est composée de deux parties : le module caméra et la base. Ils se clipsent l'un dans l'autre ou peuvent fonctionner séparément.

Anatomie de la caméra

Le premier peut filmer ou prendre des photos de manière autonome, enregistrant, et c'est nouveau, les images dans une carte micro SD.

La base, comme le boîtier d'un reflex, est équipé d'un écran (pivotant et tactile) et d'un petit grip sur le côté droit permettant une meilleure prise en main.

Et comme tout boîtier qui se respecte, il a un bouton de déclenchement de prise de vue, en haut, côté droit.

Et évidemment, le module caméra a sa propre commande de prise de vue. C'est un bouton discret, en creux, situé à l'avant. Différences avec le module du précédent GO 3S, sa forme (une base carré aux bords arrondis au lieu d'un tube) et ses dimensions plus grandes.

Une meilleure qualité dans un environnement de basse lumière

Le module caméra pèse sur la balance 52 g et 160 g avec la base (au lieu de 38 g et 133 g). Le surplus est justifié par la présence d'un capteur plus grand et d'une batterie plus conséquente.

Le fabricant affirme avoir voulu une meilleure qualité, notamment dans un environnement de basse lumière et une autonomie améliorée grâce à une batterie plus volumineuse.

Petite précision, le module caméra a besoin, pour se recharger, de se clipser à sa base, celle-ci rechargeant sa propre batterie via sa prise USB-C intégrée.

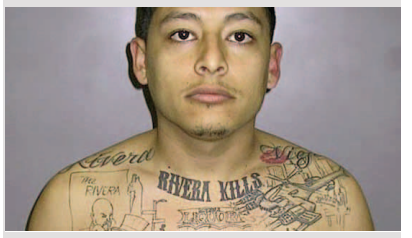
Attache magnétique

Dare-dare, ce que nous avons fait, c'est de porter l'Insta360 Go Ultra autour du cou. C'est l'une des choses les plus funs de la gamme Go de la marque. Plus précisément, il s'agit de fixer magnétiquement le module caméra (dont le dos est aimanté) à un pendentif également aimanté et fourni avec l'appareil.

Ainsi peut se faire un enregistrement mains libres ! Pas besoin d'un harnais comme avec une GoPro. Ici le dispositif est plus léger et simple. Il est même possible, et cela limite un peu les mouvements dans tous les sens, de placer le pendentif dans son tee-shirt et d'attacher (magnétiquement donc) la caméra par-dessus. Les deux parties tiennent bien en marchant et même en courant (voir plus bas pour le test de course à pied). D'autre supports, à la maison ou en ville, permettent de fixer la caméra, par exemple une porte de réfrigérateur et un poteau de signalisation planté sur un trottoir.

Ajouté à cela, pour varier les options, Insta360 a conçu et commercialise d'autres supports : mini trépied, pince pour casquette ou pour le bandeau de tête dédié, petites plaques adhésives (à coller sur divers surfaces), … Que de possibilités variées donc d'angles de prise de vue, sachant aussi que le module caméra est également conçu pour résister à l'immersion dans l'eau sous 10 m, et le boîtier résistant à la projection d'eau (IPX4).

Un crime a été résolu 4 ans plus tard grâce au tatouage de l'assassin !



APRÈS avoir été arrêté pour conduite d'une voiture avec une plaque de licence expirée à Los Angeles, Anthony Garcia a été interrogé par les policiers parce qu'ils ont remarqué un tatouage bizarre sur sa poitrine.
En effet, ce tatouage représente une variété d'éléments qui étaient sur les lieux d'un crime non résolu qui a eu lieu après un vol de magasin d'alcool qui a mal tourné. Les enquêteurs de la police ont été stupéfaits par la ressemblance entre le tatouage de Garcia et la scène du crime.
Anthony Garcia a pu éviter la police pendant 4 ans, mais après la découverte du tatouage et un rapide interrogatoire des policiers, il a avoué son crime.

Écouter de la musique pendant une heure chaque jour peut réduire la douleur chronique jusqu'à 21% et la dépression jusqu'à 25% !



DES CHERCHEURS américains ont testé l'effet de la musique sur des patients qui ont une douleur chronique depuis des années. Les patients souffrent de maladies telles que la polyarthrite rhumatoïde, des problèmes de disque et de l'arthrose durant en moyenne six ans et demi.
Les chercheurs ont constaté que ceux qui ont écouté de la musique pendant une heure chaque jour durant une semaine avaient un niveau de douleur moins de 21% qui ceux qui n'ont pas écouté de la musique. De plus, ils ont conclu que la musique réduit aussi la dépression associée à la douleur chronique jusqu'à 25%.

La chérophobie est la peur exagérée de la joie !



LA CHÉROPHOBIE est la crainte de la gaieté, du bonheur, de la joie. L'origine du mot « chero » est grecque (ce qui signifie la joie; la gaieté), le mot « phobie » est aussi d'origine grecque signifiant la peur.
Comme la plupart des phobies, la chérophobie remonte à un événement déclencheur spécifique comme une expérience traumatisante vécue à un âge précoce. Les personnes ont généralement peur de la joie parce qu'ils pensent que quelque chose de tragique se va se produire après cet enjouement.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

Une machine à laver... pour humains: ce concept venu du Japon débarque sur le marché



Une "machine à laver pour humains", qui avait suscité la curiosité des visiteurs lors de l'Exposition universelle au Japon cette année, est désormais mise en vente, a indiqué vendredi une porte-parole de l'entreprise fabricante, Science.

Un prototype avait attiré de longues files d'attente lors de l'Expo, qui s'est achevée en octobre à Osaka après avoir accueilli plus de 27 millions de visiteurs pendant six mois.
Le fonctionnement est le suivant: les utilisateurs s'allongent dans une capsule, ferment le couvercle et sont nettoyés comme du linge dans une machine à laver, mais sans essorage, tandis que de la musique est diffusée.
L'appareil, conçu par l'entreprise japonaise Science, est une version modernisée d'un modèle présenté lors de la précédente Exposition universelle d'Osaka en 1970.
"Notre président (de l'entreprise, NDLR) s'en est inspiré alors qu'il était âgé de 10 ans à l'époque", a expliqué à l'AFP la porte-parole de Science, Sachiko Maekura.
La machine "ne lave pas seulement le corps, mais aussi l'âme", a-t-elle ajouté, tout en surveillant également le rythme cardiaque et d'autres constantes vitales des utilisateurs.

Un premier modèle sur le marché

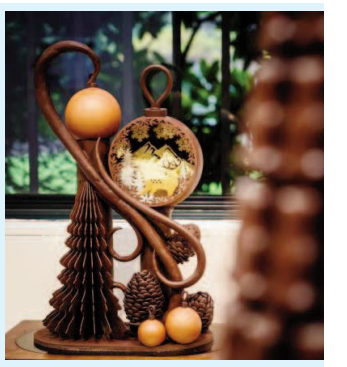
Après avoir été contactée par une société américaine de complexes hôteliers intéressée par la commercialisation du prototype, l'entreprise, qui compte 80 employés, a décidé de lancer la production.
Un hôtel d'Osaka a déjà acquis la première machine et se prépare à proposer le service à ses clients, a encore indiqué la porte-parole. Parmi les autres acheteurs figure Yamada Denki, une grande chaîne japonaise de distribution d'électronique grand public, qui entend s'en servir pour attirer les clients dans ses magasins.
"Comme l'attrait de cette machine réside en partie dans sa rareté, nous prévoyons de ne produire qu'une cinquantaine d'unités", a souligné Mme Maekura. Les médias locaux ont rapporté que le prix de vente serait de 60 millions de yens (environ 332.000 euros).

Des œuvres en chocolat vendues aux enchères

Une trentaine d'œuvres chocolatées, dont certaines des pâtissiers Pierre Hermé ou Patrick Roger, sont mis aux enchères lundi après avoir été exposées au public durant la fin de semaine.

Les bénéfices de la vente permettront de lever des fonds pour les enfants atteints de leucémie à l'hôpital Trousseau.
« C'est la première fois qu'on va passer en vente aux enchères des sculptures en chocolat, explique Arnaud Oliveux, directeur associé et commissaire-priseur de l'exposition. En gros, [les prix] s'étalent de 2 à 4000 euros (3250 à 6500 dollars canadiens) et à 10 000 (16 200 $) pour quelques pièces de l'exposition. »
« Je pense que les œuvres chocolatées peuvent avoir leur place dans les galeries d'art parce qu'en fait, c'est une matière comme n'importe laquelle, comme ça peut être de l'argile, de l'acier ou de la peinture, ajoute le pâtissier Elliot Merveilleux. C'est une manière de s'exprimer qui peut être très différemment interprétée par n'importe quel artiste. »





Espagne : Une grue lâche sa cargaison qui s'écrase sur une route en contrebas au milieu des voitures



FRAYEUR•Alors que l'occupant d'une des nombreuses voitures circulant ce jeudi sur le pont du Centenaire à Séville (Espagne) filmait, des toilettes portatives qui avaient été hissées dans les airs par une grue se sont décrochées et écrasées sur la route
Cette scène impressionnante a été vue plus d'1,8 million de fois sur TikTok. Elle s'est déroulée ce jeudi sur le pont du Centenaire à Séville (Espagne), où un accident spectaculaire et potentiellement mortel s'est déroulé sous les yeux des automobilistes qui circulaient sur l'ouvrage, détaille le média local ABC de Sevilla. L'occupant d'une voiture était en train de filmer et sa vidéo a été abondamment relayée sur les réseaux sociaux.

Une artère très fréquentée

On y voit des toilettes de chantier en train d'être déplacées dans les airs par une grue lorsque l'engin lâche soudainement sa cargaison. Celle-ci fait une chute aussi rapide que vertigineuse avant de s'écraser sur la route. Elle n'a toutefois écrasé aucun des véhicules, pourtant nombreux. Le pont est en effet un de ceux de la ville sur laquelle le trafic est le plus dense, explique Le Parisien.
Si aucun blessé n'est à déplorer, c'est que la voie sur laquelle sont tombées les toilettes n'était pas ouverte à la circulation le jour de l'accident. Voilà pourquoi la chute n'a par ailleurs pas occasionné de dégâts matériels. Cité par Telecinco, l'auteur des images a raconté qu'en voyant la grue soulever son chargement, lui et les autres occupants de la voiture avaient plaisanté sur la possibilité d'un décrochement des toilettes, poussant le témoin à filmer avec son smartphone.

A23a, le plus grand iceberg du monde, dérive vers les îles de Géorgie du Sud



C'est un mastodonte de glace, 30 fois plus vaste que Paris. A23a, le plus grand et le plus vieux des icebergs du monde, a repris sa course fin 2024 et se dirige lentement vers les îles de Géorgie du Sud, au large de la Terre de Feu. Une trajectoire qui pourrait être un véritable désastre pour les populations d'otaries et de manchots déjà fragilisées de ces îles.



Traqué par satellites, le plus grand iceberg du monde - long de 80 kilomètres - dérive actuellement depuis l'Antarctique vers une île reculée où il pourrait, dans le pire des cas, s'échouer et bloquer les manchots et otaries qui s'y reproduisent.

Cet immense plateau de glace - 30 fois plus vaste que Paris - qui s'éloigne depuis des années de l'Antarctique, se dirige désormais vers l'île britannique de Géorgie du Sud, au large de l'Amérique du Sud, un site important pour la reproduction de la faune sauvage.

L'iceberg, contrairement à de précédents icebergs géants, ne semble pas aujourd'hui se fragmenter en de plus petits morceaux en dérivant, a expliqué vendredi à l'AFP Andrew Meijers, océanographe au British Antarctic Survey.

Selon l'expert, il est difficile de prévoir avec exactitude sa trajectoire, mais les courants dominants laissent penser que ce colosse atteindra les abords du plateau continental autour de la Géorgie du Sud d'ici deux à quatre semaines.

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE ENSUITE RESTE INCERTAIN.

L'iceberg pourrait éviter le plateau continental et être emporté vers les eaux profondes de l'Atlantique Sud, au-delà de la Géorgie du Sud, un territoire britannique d'outre-mer situé à environ 1,400 km à l'est des îles Falkland.

Mais il pourrait aussi heurter le fond incliné, rester bloqué pendant des mois, voire se briser en plusieurs morceaux et créer des obstacles pour les otaries et manchots.

"Ce serait assez dramatique, mais pas sans précédent", dit l'expert. "Des icebergs se sont déjà échoués à cet endroit par le passé, causant une mortalité importante parmi les poussins de manchots et les jeunes otaries".

Mais pour un expert chilien interrogé par l'AFP, Raul Cordero de l'université de Santiago, "les chances de collision ne sont pas très élevées", de l'ordre de "moins de 50 %", l'île ayant tendance à dévier l'eau et les courants océaniques qui, à leur tour, pourraient dévier l'iceberg.

"Des morceaux" pourraient peut-être heurter l'île "mais l'iceberg dans son ensemble, ce serait étonnant", juge ce membre du programme de recherche antarctique chilien. Aucune inquiétude même chez Soledad Tiranti, glaciologue spécialisée dans la sécurité nautique, actuellement à bord du brise-glace argentin ARA Almirante Irízar, en pleine campagne antarctique d'été.

"Ce sont des blocs de glace très profonds et généralement avant d'approcher une île ou un continent, ils s'échouent par le simple fait que près de l'île, il y a moins de profondeur", dit la glaciologue argentine à l'AFP.

UNE MUR DE GLACE SORTI DE "GAME OF THRONES"

S'étendant sur environ 3 500 kilomètres carrés, l'iceberg baptisé A23a est le plus vieux du monde. Il s'est détaché de la plateforme glaciaire de l'Antarctique en 1986.

Il est ensuite resté coincé sur le plancher marin pendant plus de 30 ans avant de se libérer en 2020, entamant alors sa lente dérive vers le nord. Il est resté plusieurs mois en 2024 au même endroit à tourner sur lui-même.

Andrew Meijers, qui a observé A23a de près fin 2023, le décri comme "une immense falaise blanche, haute de 40 à 50 mètres, qui s'étend à perte de vue".

"C'est comme un gigantesque mur blanc qui rappelle Game of Thrones", on a l'impression qu'il est sans fin", a-t-il ajouté.

Le gigantesque bloc d'eau douce est entraîné par le plus puissant courant océanique du monde, le courant circumpolaire antarctique, à 20 centimètres par seconde, selon le British Antarctic Survey.

L'iceberg suit "plus ou moins une ligne droite" jusqu'à la Géorgie du Sud, dit Andrew Meijers.

Un obstacle pour les animaux

La crainte du chercheur est liée au fait que pendant l'été austral, le long des côtes sud de la Géorgie du Sud, les manchots et les otaries partent en expédition dans les eaux froides pour ramener suffisamment de nourriture à leurs petits.

"Si l'iceberg se retrouve coincé là", explique Andrew Meijers, "les animaux pourraient être obligés de le contourner. Cela leur ferait dépenser beaucoup plus d'énergie, ce qui signifie moins de ressources pour les petits et donc une augmentation de la mortalité.

D'autant plus que les otaries et manchots de l'île connaissent déjà une "mauvaise saison" en raison de la grippe aviaire.

Lorsque A23a finira par fondre, il pourrait générer des icebergs plus petits mais toujours dangereux pour les pêcheurs.

Cependant, il apportera également des nutriments dans l'eau, favorisant le phytoplancton, une source essentielle de nourriture pour les baleines et d'autres espèces marines.

Bien que la formation d'icebergs soit un phénomène naturel, Andrew Meijers estime que leur perte accélérée en Antarctique est probablement due au changement climatique d'origine humaine.

Polluants éternels: une bactérie serait capable de dégrader les PFAS et leurs sous-produits toxiques

En laboratoire, une souche bactérienne prélevée sur un sol pollué s'est avérée capable non seulement de briser les liaisons chimiques très fortes composant les substances per- et polyfluoroalkylées (PFAS), mais également celles de plusieurs sous-produits toxiques (université de Buffalo).

Entre 10 et 11 PFAS différents relevés dans un seul prélèvement : à l'instar de Tours ou des environs de Rouen, certaines zones présentent un véritable "cocktail chimique", d'après les analyses effectuées par Générations Futures et l'UFC-Que Choisir sur l'eau potable de 30 communes françaises (23 janvier).

En effet, les substances per- et polyfluoroalkylées sont un groupe de produits chimiques largement utilisés depuis les années 1950 dans de nombreux secteurs d'activités en raison de leurs propriétés anti-adhésives, ignifuges (réduisant l'inflammabilité), anti-tâches, imperméabilisantes ou encore résistantes aux fortes chaleurs (INRS).

Or, si ces molécules sont surnommées "polluants éternels", c'est en raison des liaisons chimiques très fortes entre les atomes de fluor et de carbone qui les composent.

Ainsi, rares sont les bactéries capables de les fragmenter. Et lorsqu'elles y parviennent, elles rejettent néanmoins des sous-produits, appelés "métabolites" – parfois aussi toxiques que la substance initiale.

Cependant, dans un sol pollué au Portugal, des chercheurs de l'université de Buffalo (États-Unis) et leurs collègues ont identifié une souche de bactérie capable non seulement de dégrader au moins trois types de PFAS, mais surtout, de décomposer certains métabolites.

Leur étude a été mise en ligne le 4 janvier dans la revue Science of the Total Environment (M. K. Wijayahena et al., 2025).

Polluant éternel le plus fréquent (PFOS) : dégradé à 90 %

"Si les bactéries survivent dans un environnement hostile et pollué, c'est probablement parce qu'elles se sont adaptées pour utiliser les polluants chimiques environnants comme source de nourriture afin de ne pas mourir de faim", explique le Dr Diana Aga, qui a supervisé l'équipe, dans un communiqué de l'université de Buffalo. Et ce, grâce à des "mécanismes efficaces" développés "au fil de l'évolution".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

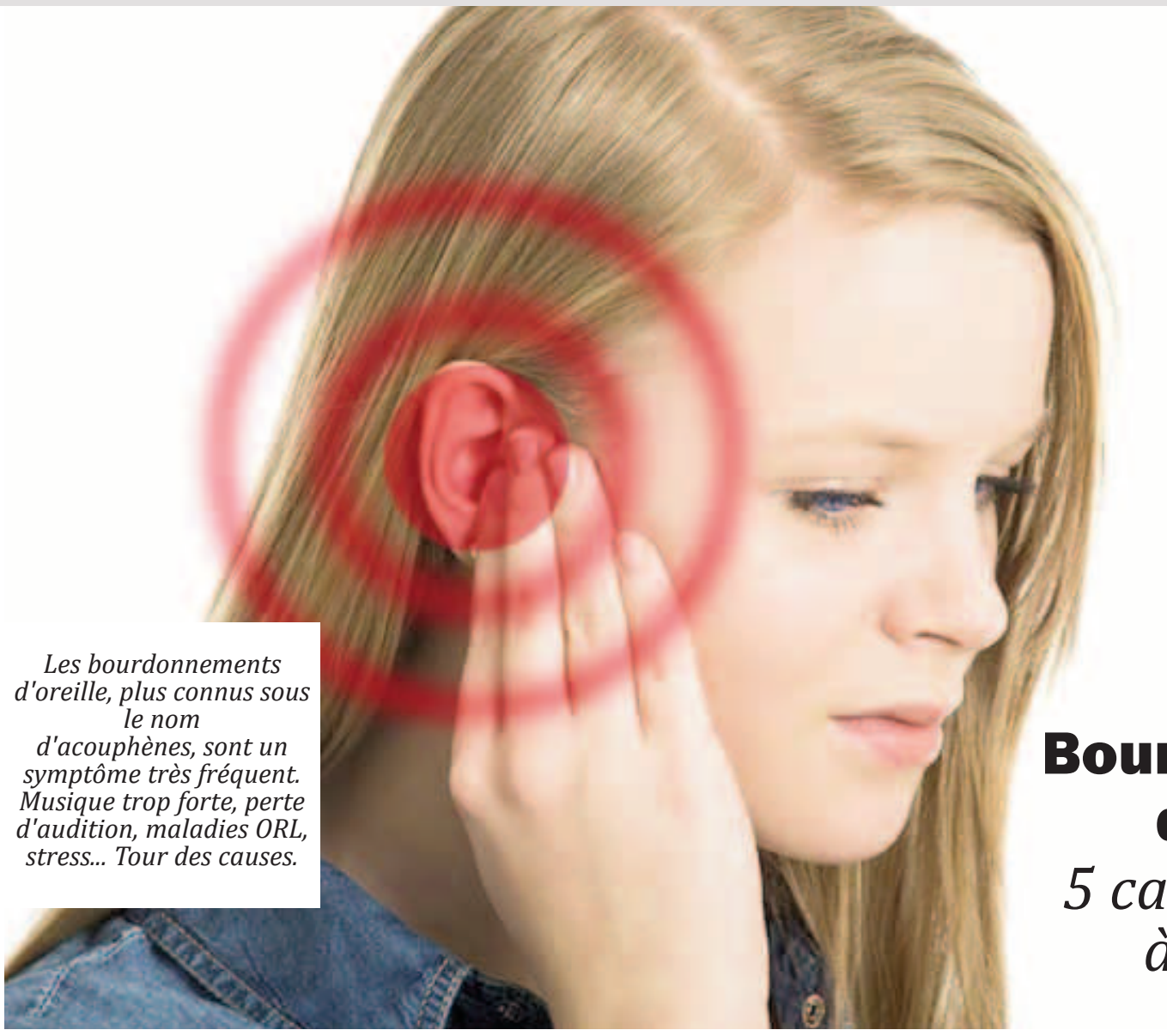
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10

N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.



Les bourdonnements d'oreille, plus connus sous le nom d'acouphènes, sont un symptôme très fréquent. Musique trop forte, perte d'audition, maladies ORL, stress... Tour des causes.

Bourdonnements d'oreille : *5 causes possibles à envisager*

"La présence de bourdonnements d'oreille doit amener à consulter son médecin traitant qui vérifiera s'il n'y a pas une cause locale qui en serait à l'origine (bouchons de cérumen, variation de la tension artérielle…) et orientera vers l'ORL si nécessaire", pose d'emblée le Dr Didier Bouccara, médecin ORL. Celui-ci dispose de deux axes pour poser le diagnostic : un examen des tympans pour s'assurer qu'il n'y a pas une inflammation et/ou une malformation, ainsi qu'une audiométrie, c'est-à-dire un bilan complet de l'audition. "En fonction des résultats, il pourra prescrire des examens complémentaires (radio, scanner ou IRM) et un traitement", continue-t-il.

1. Une perte progressive de l'audition (presbyacousie)

La presbyacousie représente la cause la plus fréquente de bourdonnements d'oreille rapportée à l'ensemble de la population. Elle désigne la diminution physiologique et progressive des capacités auditives liée à l'âge. La perte de l'audition est fréquemment associée à des acouphènes. "Elle se manifeste généralement à partir de 50 ans et s'aggrave au fil du temps, provoquant une surdité progressive des deux oreilles. Le traitement de la baisse d'audition repose sur l'appareillage auditif. Ce dispositif va naturellement permettre de réduire les acouphènes", précise l'ORL.

2. Un traumatisme sonore

Les bourdonnements d'oreille peuvent être liés à des traumatismes sonores. "Par exemple, ils peuvent être déclenchés lors d'un concert, d'une soirée avec de la musique trop forte, suite à une explosion ou encore à des bruits sur les chantiers", illustre le Dr Didier Bouccara. Pour éviter ce phénomène, il est important de se protéger en portant des protections auditives en cas d'exposition à des bruits forts, tant dans la vie personnelle que professionnelle. "C'est souvent un public jeune qui est touché par les bourdonnements d'oreille liés à une exposition musicale trop forte. D'où l'importance de s'inscrire dans la prévention en les incitant à baisser le volume et à porter des bouchons d'oreille lors des concerts. De plus, il ne faut pas hésiter à consulter un ORL en cas de symptômes car il est possible de mettre en place un traitement pour réduire le risque d'atteinte définitive de l'oreille interne", prévient le spécialiste.

3. Une maladie de Ménière

Les bourdonnements d'oreille peuvent être liés à des maladies de l'oreille telles que : une otite chronique, un bouchon de cérumen, une perforation du tympan, une maladie des osselets, une maladie de l'oreille interne voire dans de très rares cas, une tumeur du système auditif. Parmi les maladies de l'oreille interne figure la maladie de Ménière, le plus connu des troubles de l'audition et de l'équilibre, qui se caractérise par des crises de vertiges, des acouphènes et une baisse de l'audition pour les fréquences graves.

Maladie de Ménière : symptômes, guérir, que faire ?

Vertiges, bourdonnements dans les oreilles... La maladie de Ménière survient brutalement, plus souvent chez les femmes. Les symptômes peuvent être angoissants la première fois car il peuvent simuler un accident vasculaire cérébral.

4. Des acouphènes pulsatiles

Les acouphènes pulsatiles sont rares mais motivent une prise en charge particulière "Les patients n'entendent pas un bourdonnement et un sifflement mais plutôt le bruit de leur cœur qui résonne dans l'oreille. Ce symptôme justifie une évaluation spécialisée car il peut y avoir des causes sous-jacentes particulières nécessitant une prise en charge", indique le Dr Didier Bouccara.

5. Des bourdonnements d'oreille idiopathiques (sans cause)

Un petit groupe de patients développe des acouphènes tenaces qui s'accompagnent d'un retentissement psychologique important et parfois d'une dépression. Les bourdonnements d'oreille peuvent notamment apparaître dans un contexte de stress et de fatigue. "Dans les formes les plus sévères, une prise en charge pluridisciplinaire par des ORL, des audioprothésistes, des sophrologues et des psychologues est proposée pour essayer de soulager le patient, même si la cause n'a pas été identifiée", souligne notre interlocuteur.

Quels sont les bienfaits de l'eau de gingembre ?

L'eau de gingembre présente de nombreux bienfaits pour la santé, notamment sur la digestion, le foie et le système immunitaire. Fait-elle maigrir ? Comment la consommer ?

C'est quoi l'eau de gingembre ?

L'eau de gingembre est une boisson élaborée à partir d'un morceau de racine de gingembre (rhizome) et d'extrait de jus de citron pressé. Cette plante qui pousse dans les régions tropicales et ensoleillées est très appréciée en cuisine pour son goût prononcé. "Contrairement à l'infusion, l'eau de gingembre se déguste tiède ou fraîche. Depuis des millénaires, le gingembre est réputé pour ses multiples bienfaits santé, quelle que soit la manière dont il est consommé", commente Alexia Karako, naturopathe.

es bienfaits du gingembre pour la santé

Réputé pour être un aphrodisiaque, le gingembre possède également de nombreuses vertus très intéressantes pour la santé. Digestion, rhume... Le point sur ses propriétés, utilisations et dangers.

Est-elle efficace pour la digestion ?

Le gingembre stimule l'activité des enzymes et accélère la sécrétion biliaire, ce qui favorise la digestion. Il est également préconisé en cas de nausées et vomissements, notamment chez les femmes enceintes et en cas de mal des transports.
Le gingembre est aussi efficace pour soulager les ballonnements et autres douleurs abdominales.
Ces effets sont décuplés lorsque le gingembre est associé au citron, un agrume alcalin qui favorise l'élimination des toxines accumulées dans l'organisme.

Est-elle efficace pour détoxifier son foie ?

De par son action sur l'activité biliaire, le gingembre est extrêmement efficace pour drainer, purifier et détoxifier le foie. Il peut être utile de consommer de l'eau de gingembre après des excès alimentaires, mais aussi pour diminuer les effets délétères de la pollution, de la nourriture industrielle et du stress sur l'organisme.
En pratique, il est recommandé de drainer son foie au début du printemps afin de stimuler le processus d'élimination des toxines.

Est-elle efficace pour booster le système immunitaire ?

"Riche en vitamines du groupe B, en vitamine C, en calcium, en fer et en magnésium, l'eau de gingembre stimule le système immunitaire tout au long de l'année. Elle est notamment efficace pour accompagner les états grippaux et le rhume car elle contribue à



réchauffer l'organisme.
C'est aussi un puissant anti-inflammatoire, très efficace en cas d'inflammation chronique due à des rhumatismes ou à l'arthrite par exemple, de crampes, de douleurs menstruelles, de douleurs abdominales et de maux de tête", développe
Alexia Karako.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de la Sante

Etablissement Public Hospitalier Rezig Bachir Boussaâda
Code fiscale : 098128205010535
Adresse : Route Djelfa – Boussaâda-
Avis d'Appel d'offre nationale ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026

L'établissement public hospitalier rezig bachir de Boussaâda, lance un appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relative aux prestations en matière de nettoyage service d'urgence médicales et des services hospitaliers de l'établissement public hospitalier rezig bachir de Boussaâda pour l'année 2026.

L'appel d'offre s'adresse aux entreprises titulaires d'un registre de commerce en cours de validité dont est mentionnée l'activité suivante :(entreprise de nettoyage de maintenance et d'assainissement) code 606201 Les offres doivent comporter les conditions d'éligibilités suivantes :

Capacités professionnelles : les entreprises disposant d'un registre de commerce en cours de validité dont est mentionnée l'activité suivante : (entreprise de nettoyage de maintenance et d'assainissement) code 606201.

Capacités technique : avoir des attestations de bonne exécution pendant les trois dernières années (2023-2024-2025) dans le domaine du nettoyage des services hospitaliers, délivrées par des établissements publics.

Capacités financière : le chiffre d'affaires moyens des trois (03) années (2022-2023-2024) égal ou supérieur à 20.000.000.00 DA, justifié par les bilans financiers des trois (03) années (2022-2023-2024).

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier de charge auprès du bureau des marchés publics de l'hôpital de Boussaâda, contre paiement 2000.00DA non remboursable.

Les offres doivent être comporter les pièces suivantes : le dossier de candidature - l'offre technique - l'offre financière.

-DOSSIER DE CANDIDATURE:
-une déclaration de candidature chargé daté et signature par le soumissionnaire.
-une déclaration de probité chargé daté et signature par le soumissionnaire.
- délégation de signature en cours de validité à la date d'ouverture
-statut pour les sociétés
-copie de registre de commerce électronique
-certificat d'existence commerciale
-extrait du casier judiciaire en cours de validité à la date d'ouverture
- l'extrait de rôle en cours de validité à la date d'ouverture
- l'attestation de mise à jour **CNAS** en cours de validité à la date d'ouverture
- l'attestation de mise à jour **CASNOS** en cours de validité à la date d'ouverture
- copie de la carte d'immatriculation fiscale NIF
- l'attestation de dépôt des comptes sociaux 2024

Capacités financière : les moyens financières justifiées par les bilans financiers des trois années (2022-2023-2024) certifiées par service des impôts, pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence.

Pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence, le soumissionnaire doit présenter le bilan de la dernière année financière

Capacités technique : les références professionnelles justifiées par les attestations de bonne exécution pendant les trois dernières années (2023-2024-2025)
- Moyens humains justifiées par les attestations de mise à jour **CNAS** en cours de validité à la date d'ouverture.
- Moyens matériels justifiées par PV de huissier de justice pour matériels, et copier de carte grises + assurance pour les véhicules

-OFFRE TECHNIQUE :
-le modèle de la déclaration à souscrire chargé daté et signature par le soumissionnaire.
-le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
-mémoire technique justificatif

-OFFRE FINANCIERE :
-la lettre de soumission chargé daté et signature par le soumissionnaire.
-le bordereau des prix unitaires chargé daté et signature par le soumissionnaire.
-le devis quantitatif et estimatif chargé daté et signature par le soumissionnaire.

Le dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparés et cachetées, Ces enveloppes seront mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme seront portant la mention suivante :

A n'ouvrir que par le comité d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2026
Relative à la prestation de service en matière de nettoyage service d'urgence médicales et des services hospitaliers

la durée de préparation des offres est de quinze jour (15) jours à compter de la date de la première publication dans les quotidiens nationaux au BOMOP ou des journaux électroniques.

la date limite de dépôt des offres est fixée de 08h00 à 12h00 le quinzième jour de la première date de parution dans les quotidiens nationaux au BOMOP ou des journaux électroniques.

Le dépôt des offres s'effectuera le 15eme jour de la première date de parution dans les quotidiens nationaux au BOMOP ou des journaux électroniques. de 08h00 à 12h:00 du matin.

L'ouverture des plis « candidature, technique et financière » aura lieu le dernier jour du délai accordé pour la préparation des offres à 14H 00 lors d'une séance publique au siège de l'établissement hospitalier public rezig bachir Boussaâda. .

Si ce jour coïncide avec un jour férie ou un jour de repos légal, l'ouverture des offre est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit et à la même heure.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 105 jours .

Le présent avis tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 11/02/2026 / ANEP 2616004480**



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DE TERITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés au concours national d'architecture N° 26 /DEP/2025 , publié dans les quotidiens nationaux (**Le jeune indépendant** المصدر) et dans Deux journaux électroniques (**FIL D'ALGERIE , ALGERIE PATRIOTIQUE**) relatif à **l'étude et suivi pour la réalisation d'un lycée type 1000 au niveau du site des (1800 + 120 LPL) à Ouled Bellil commune de Bouira , Wilaya de Bouira (cités d'habitat intégrées 2026) ,** le marché est attribuée provisoirement suivant le tableau ci-dessous :

Projets	BET	Note Tech /10pts	Note prest / 70 pts	Note Fina 20pts +bonus 06 pts	Note Global	Montant Mission Etude TTC	Montant Mission Suivi TTC	Montant Global TTC	Critère De Choix	OBSERVATION
Étude et suivi pour la réalisation d'un lycée type 1000 au niveau du site des (1800 + 120 LPL) à Ouled Bellil commune de Bouira , Wilaya de Bouira (cités d'habitat intégrées 2026)	GROUPEMENT ARCHI FUSION	7.00	52.41	26	85.41	16.800.000.00	19.600.000.00	36.400.000.00	Mieux disante	Nif du Service Contractant 001310019015948 Nif de l'attributaire du marché 19410130069610

N.B : Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures , offres technique et financière sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Bouira , sise à zone des parcs Bouira, au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de wilaya dans un délai de dix(10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et ce conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le Jeune Indépendant **du 11/02/2026 / ANEP 2616004337**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F : .424024000007248

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
Avis de Consultation N°=01/2026

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°=15/247du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de Biskra, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés **à la consultation N°=01/2026 ; Travaux de Réhabilitation de la résidence universitaire Centre – Biskra - ;LOT : Réhabilitation réseau intérieur GAZ à la résidence universitaire Centre - Biskra -;**Après l'évaluation des offres les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Désignation des Travaux	ETP	N.I.F	Note Offre Tech	Montant de l'offre Après correction En (T.T.C)	Délai de Réalisation	Critère d'Evaluation
Travaux de Réhabilitation de la résidence universitaire Centre – Biskra - LOT : Réhabilitation réseau intérieur GAZ à la résidence universitaire Centre - Biskra -	**HAMICI LARBI**	**178054201051143**	**37.50**	**13.257.552.00 DA**	**02 Mois**	**Moins disant**

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités de se rapprocher de nos services, au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis .

Les soumissionnaires contestant ces propositions, peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marches de la wilaya de Biskra dans un délai de (10) jours à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans la presse quotidienne nationale ou BOMOP, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal ,la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°=15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

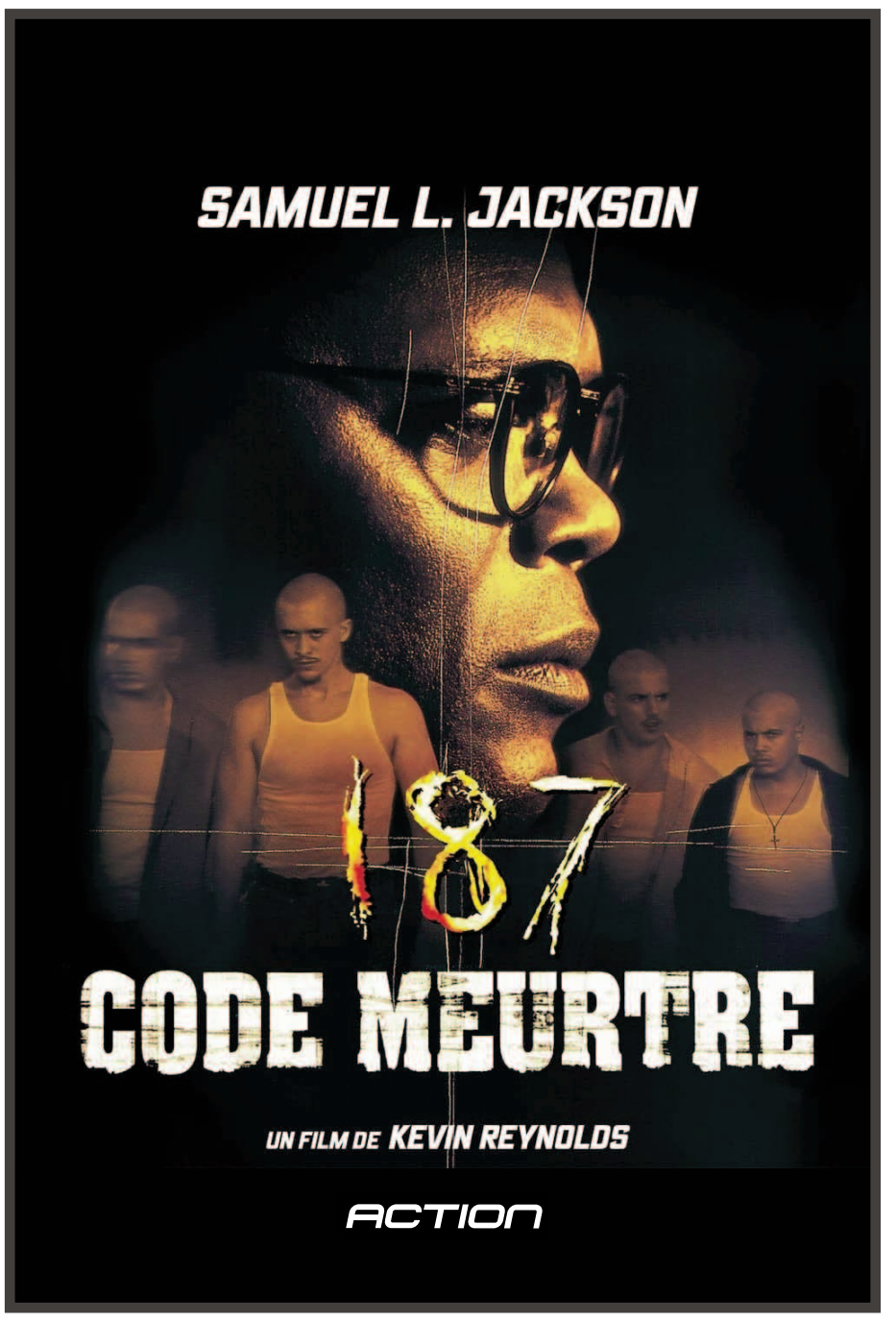
Le Jeune Indépendant **du 11/02/2026 / ANEP 2616004389**











télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière Etats-Unis - 2025 — TF1
Elsbeth

21h00 Série de suspense France - 2025 — France 2
Anaon

21h00 Téléréalité - 2026 — M6
Cauchemar en cuisine Saison 15

20h55 Humour - 2026 — CANAL+
Roman Frayssinet : Ô delà

20h45 Humour — W9
France
Ilyes Djadel : Vrai

20h55 Thriller — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2008
L'oeil du mal

21h05 Comédie — 6ter
France - 2008
LOL (Laughing Out Loud)

21h00 Cinéma - Etats-Unis 2024 — CINE+ PREMIER
Anora

21h00 Football : Premier League — CANAL+ SPORT
Manchester City / Fulham

21h00 Comédie - 2025 — CINE CINEMA
Avignon

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - Australie - 2008
Soyez sympas, rembobinez

21h15 Comédie — TMC
France - Belgique - Mexique - 2012
Sur la piste du Marsupilami

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2009)

Transformers 2 : la revanche

Dans Transformers 2 : La revanche, la suite des aventures de Sam Witwicky, interprété par Shia LaBeouf, deux années se sont écoulées depuis la bataille qui a opposé les Autobots aux Decepticons. Sam, désormais un jeune homme en train de naviguer à travers les années universitaires, cherche à concilier une vie normale avec les souvenirs de son passé héroïque. Cependant, ce qui semblait être une période de paix est bientôt assombri par des rêves mystérieux et des visions cryptées qui hantent son sommeil. Ces symboles énigmatiques portent en eux une menace bien plus grande que celle qu'il aurait pu imaginer.

23h10

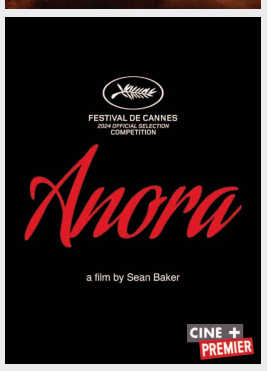
Thriller (Etats-Unis - 1997)

187, code meurtre

Trevor Garfield (Samuel L. Jackson), un enseignant passionné, se retrouve face à une réalité brutale lorsqu'il est agressé par un élève armé d'un couteau dans son lycée de Brooklyn. Bien qu'il survive à cette expérience traumatisante, il porte des séquelles physiques et psychologiques qui le hantent. Dans sa quête de rédemption et de retour à une vie normale, Trevor accepte un poste dans un lycée réputé difficile de Los Angeles, où il espère faire une différence. Cependant, il découvre rapidement que l'environnement scolaire est gangrené par la violence et les gangs, menaçant non seulement sa sécurité, mais aussi celle de ses élèves.

JEUNE INDEPENDANT









HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:47	12:43	15:41	18:05	19:30
CONSTANTINE	05:51	12:48	15:46	18:10	19:35
ALGER	06:06	13:02	16:01	18:25	19:49
OUARGLA	05:55	12:53	15:58	18:22	19:42
CHLEF	06:12	13:09	16:08	18:32	19:56
MOSTAGANEM	06:17	13:14	16:13	18:37	20:01
ORAN	06:20	13:17	16:17	18:40	20:04

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8415 – MERCREDI 11 FÉVRIER 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	21°	17°
Oran	20°	15°
Constantine	18°	10°
Ouargla	28°	15°

BOURSE INTERNATIONALE DU TOURISME À MILAN

L'Algérie expose ses atouts touristiques

Avec un espace d'exposition reflétant le potentiel touristique de l'Algérie, l'Office national du tourisme (ONT) participe, depuis hier à Milan en Italie, à la 46e édition de la Bourse internationale du tourisme, considérée comme l'un des plus importants événements touristiques aux niveaux régional et international.

«Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, dans son volet relatif à la promotion de la destination touristique Algérie, l'ONT participe, en compagnie d'une délégation d'opérateurs touristiques et d'artisans, à la 46e édition de la Bourse internationale du tourisme ''BIT Milan 2026'' , prévue du 10 au 12 février courant au centre Fiera Milano City, en République italienne «, a indiqué hier l'ONT dans un communiqué.

Dans l'objectif d'assurer une participation qualitative et efficace, « un espace d'exposition a été réservé pour abriter le pavillon algérien, conçu de manière à mettre en valeur les aspects architecturaux et patrimoniaux de la destination Algérie «, a précisé la même source qui dit que cet



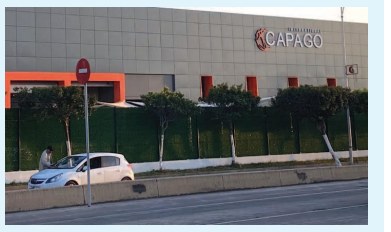
L'un des plus importants événements touristiques.

espace sera équipé des moyens nécessaires à la présentation et à la promotion, en vue de permettre aux opérateurs participants de mener à bien les actions de promotion et de commercialisation du produit touristique national. Dans ce cadre, l'accent sera mis sur « la mise en valeur des importants atouts touristiques dont recèle l'Algérie, à l'instar du produit touristique saharien, reflet de la profondeur et de la singularité de l'identité algérienne, en sus du patrimoine romain, l'Algérie étant le deuxième pays au monde après l'Italie qui abrite des vestiges romains, outre le tourisme religieux, notamment le circuit de Saint Augustin, qui suscite un intérêt croissant auprès des touristes italiens «.

Le pavillon algérien connaîtra également « la participation de plusieurs artisans spécialisés dans l'artisanat d'art, à travers l'exposition de produits et d'objets d'art authentiques illustrant la richesse et la diversité du patrimoine culturel national «, a noté l'ONT.

A la faveur de cette participation, les exposants veilleront à « intensifier les contacts avec les opérateurs touristiques étrangers et les médias présents pour la couverture de l'événement, en vue de leur fournir toutes les informations relatives à la destination touristique Algérie et d'œuvrer à sa promotion en tant que destination régionale et internationale «. Le programme arrêté comprend également « la projection de vidéos et d'images, et la distribution de supports promotionnels au profit des visiteurs du pavillon algérien, afin de mieux découvrir les spécificités du tourisme en Algérie «.

Hamid B.



VISA FRANCE
CAPAGO adapte ses horaires durant le Ramadan

LE CENTRE CAPAGO, chargé de la collecte des demandes de visa pour la France en Algérie, a annoncé, ce mardi, un aménagement de ses horaires d'ouverture à l'occasion du mois sacré de Ramadan, afin de s'adapter au rythme particulier du jeûne. A Alger, l'accueil du public sera assuré de 7h00 à 14h00, tandis que le dépôt des dossiers s'effectuera de 8h00 à 14h45. Dans les centres de Annaba et Constantine, l'accueil est prévu de 8h00 à 14h40, avec un dépôt des dossiers possible de 8h00 à 15h00. A Oran, les horaires ont été fixés de 8h20 à 15h00 pour l'accueil et le dépôt des dossiers. Le service client y restera disponible de 9h00 à 15h00.

H. B.

TIZI OUZOU
Arrestation de deux narcotrafiquants

LES ÉLÉMENTS de la brigade de recherche et d'intervention, dépendant de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, ont, au cours de la semaine passée, mené des investigations et des recherches ayant conduit à l'arrestation de deux narcotrafiquants.

Dans un communiqué émanant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, il est précisé que les policiers ont saisi, sur les deux mis en cause, une quantité de 524 capsules psychotropes, 72 grammes de kif traité, des armes blanches de 6e catégorie ainsi qu'une somme d'argent de 290 000 DA provenant de ce commerce prohibé. Selon la même source, les deux narcotrafiquants ont été présentés devant le Parquet de Tizi Ouzou.

Saïd Tissegouine

SOLIDARITÉ RAMADAN À MÉDÉA

Plus de 72 000 familles bénéficiaires

DANS le cadre des préparatifs du mois sacré et du soutien aux familles démunies, et en application des instructions du wali, Djillali Doumi, une enveloppe de plus de 72 milliards de centimes a été mobilisée par les services de la wilaya pour être versée avant le début du mois de Ramadan.

Le chef de l'exécutif a demandé aux services concernés de finaliser et d'accélérer les procédures relatives au versement de l'allocation de solidarité aux 72 039 familles bénéficiaires recensées, en mobilisant les différents guichets des services postaux de la wilaya.

Selon un communiqué émis par les services de la wilaya, toutes les formalités administratives liées à l'opération ont été accomplies, et les fonds sont désormais disponibles au niveau des services postaux pour être versés cette semaine dans les comptes des bénéficiaires éligibles.

Pour ce faire, les autorités compétentes se sont assurées de mobiliser l'ensemble des ressources financières nécessaires afin de couvrir toutes les listes des bénéficiaires issues de toutes les communes, ces ressources provenant du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, des contributions des communes, du Fonds de wilaya et du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Il est également précisé que la préparation et l'assainissement des listes des familles nécessiteuses bénéficiant des aides publiques ont été entamés depuis plusieurs semaines, via les cellules de proximité et les canaux habituels des communes, lesquelles ont été associées à la démarche de l'administration de la wilaya afin d'atteindre l'exhaustivité des personnes dans le besoin.

Rappelons que la prime de solidarité de 10 000 DA est accordée aux familles démunies remplissant les conditions requises, fixées par les services de la Direction de la solidarité, habilités à recevoir les dossiers de demande de la prime.

Par ailleurs, le versement des aides pécuniaires destinées aux restaurants Errahma, qui ouvriront durant le mois sacré, est également en cours de finalisation afin de garantir leur arrivée dans les délais impartis.

Nabil B.

FINANCE – FORMATION

L'Académie algérienne de la FinTech installe son comité de gouvernance

LES MEMBRES du comité de gouvernance de l'Académie algérienne de la FinTech, née d'un partenariat entre la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) et l'Institut de la formation bancaire (IFB) ont été installés, mardi à Alger, dans le cadre de la mise en place de programmes de formation spécialisés dans les filières bancaires et financières.

Cette instance aura pour mission de proposer des programmes de formation ainsi que des actions de sensibilisation et de vulgarisation de la FinTech au profit des professionnels de la finance, contribuant ainsi au développement des compétences dans les domaines bancaire et financier. Le comité est composé de Moussa Abdelkader, président du réseau d'entreprises «Dabyan», Abdelkrim Lachab, directeur de l'ingénierie pédagogique à l'IFB, Ali Benali, directeur des formations thématiques et spécifiques au sein du même institut, Nazim Sini, directeur du Conseil scientifique de la COSOB, ainsi que Mehdi Boubetra et Saïd Amine Halouane, sous-directeurs à la COSOB.

Par ailleurs, l'IFB a lancé, en partenariat avec Dabyan, spécialisée dans le paiement électronique, un cursus de formation en monétique et digitalisation des paiements, destiné aux professionnels de la finance. Ce cursus comprend notamment un master professionnel s'étalant sur deux ans, des formations professionnelles qualifiantes et certifiantes, des activités de recherche et développement en matière de solutions digitales.

Dans ce cadre, le directeur général de l'IFB, Athmane Malek a souligné que ce partenariat repose sur «une synergie intellectuelle et la mutualisation des moyens, dans l'objectif de renforcer les capacités nationales en matière de formation qualifiante et certifiante dans le domaine bancaire et financier». Il a également mis l'accent sur la nécessité pour les banques d'intégrer davantage les nouvelles technologies, dont la blockchain, affirmant que de grands espoirs sont placés dans ce partenariat pour contribuer à la modernisation des systèmes de paiement.

Créé en 1989 par les banques et les établissements financiers Algériens, l'IFB assure la formation, le perfectionnement et la qualification professionnelle de leurs personnels en exercice, à travers divers types de formations alignés sur les besoins émergents du secteur.

M. B.